

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

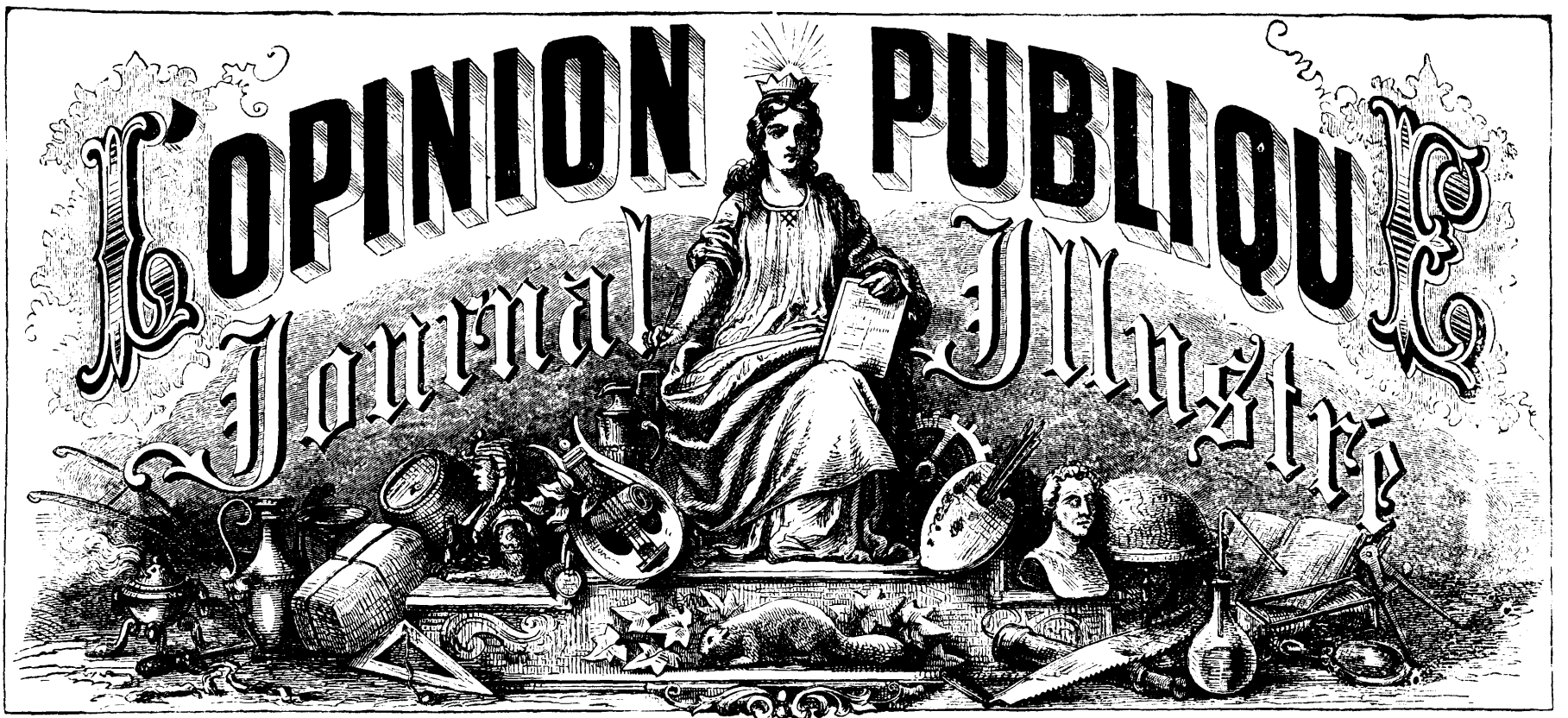
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol. II.—No. 14.

MONTREAL, JEUDI, 6 AVRIL, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

GALERIE NATIONALE.

FEU M. PH. AUBERT DE GASPÉ.

Nous empruntons à M. l'abbé Casgrain les détails qui suivent sur M. de Gaspé, dont il a écrit la vie avec tant de talent :

« La famille de M. de Gaspé est originaire de Normandie. Jacques-Aubert, ingénieur des fortifications d'Amiens et commis-général de la compagnie des Indes Occidentales, résidait dans la paroisse de Saint-Michel, d'Amiens. Ce fut son fils, Charles Aubert de la Chenaye, né à Amiens en 1630, qui, le premier de sa famille, vint s'établir en Canada vers 1655. Il se fixa à Québec, et épousa, en premières noces, Dame Catherine-Georgette Couillard, fille de Sieur Guillaume Couillard, et de Dame Guillemette Hébert. Madame de la Chenaye mourut en 1664, âgée seulement de seize ans, en donnant le jour à son fils Charles.

« M. de la Chenaye épousa, en secondes noces, (10 janvier 1668) Dame Marie-Louise Juchereau de la Ferté, petite-fille du premier seigneur de Beauport, qui lui donna neuf enfants. Venu en Canada avec quelque fortune, il l'accrut rapidement par le commerce, et obtint successivement les concessions de la seigneurie de Saint-Jean Port-Joli, d'une partie de la Rivière-du-Loup et de Cacoua (1673), de Madawaska, du lac Témiscouata (1683), de Blanc-Sablon et de Terre-Neuve (1693). Les services éminents qu'il rendit à la colonie lui valurent des lettres de noblesse de la part de Louis XIV. Il reçut pour armes : *D'argent à trois pins de sinople, accompagnés en pointe d'un croissant de gueules, et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

« M. de la Chenaye siégeait au conseil supérieur de la Nouvelle-France, et mourut à Québec le 10 septembre 1702. Par un sentiment d'humilité chrétienne assez fréquent à cette époque, il voulut se faire inhumer dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu.

« Son fils Pierre, qui le premier prit le nom de Gaspé, épousa à Québec, en premières noces, Dame Jacqueline-Catherine Juchereau de Saint-Denis ; et, en secondes noces, (1711) Dame Angélique Le Gardeur de Tilly. Ils eurent sept enfants, dont le troisième, Ignace-Philippe, est le grand-père de M. de Gaspé.

« Ignace-Philippe Aubert de Gaspé, né en 1717, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Saint-Jean Port-Joli, épousa à Québec, le 30 juin 1745, Dame Marie-Anne Coulon de Villiers, fille de Nicolas Coulon de Villiers et d'Angèle Jaret de Verchères. Madame de Gaspé était sœur du célèbre Villiers de Jumonville, massacré par les Anglais au fort Nécessité en 1753.

« Soldat comme ses ancêtres, Ignace-Philippe de Gaspé se distingua dans toutes les guerres de la conquête. Il eut l'insigne honneur de commander une des quatre brigades canadiennes à la bataille de Carillon. Ruiné par la prise du pays, il se retira parmi les ruines de son manoir incendié par les Anglais. De toute sa fortune, il ne lui restait que ses argenteries, qu'il avait dérobées aux mains des ennemis en les enfouissant au fond d'un puits.

« Il mourut à Saint-Jean Port-Joli, le 26 janvier 1787, âgé de 70 ans.

« Son fils, l'honorable Pierre-Ignace Aubert de Gaspé, père de notre auteur, était le dernier des six enfants

« et le fils unique du soldat de Carillon. Marié à Québec, à Dame Catherine Tardieu de Lanaudière, il en eut sept enfants, dont l'aîné est l'auteur des *Anciens Canadiens*. Membre du Conseil Législatif, l'honorable Pierre-Ignace de Gaspé partagea sa vie entre les soins de sa famille et les devoirs de citoyens, si importants à cette époque où chacun rivalisait de patriotisme pour sauver du naufrage les épaves de notre nationalité. Grâce aux années de paix dont jouit le Canada pendant sa vie, il parvint à refaire en partie la fortune que son père avait perdue pendant la guerre. Il mourut le 13 février 1823, à l'âge de 66 ans.

« L'auteur des *Anciens Canadiens* me rapportait, au sujet de la mort de son père, une anecdote assez singulière. Son père avait un cheval favori, nommé Carillon, qui avait été le compagnon ordinaire de ses courses. Lorsqu'on l'attela pour conduire le cercueil à l'église, on eût dit que le fidèle animal ne voulait pas se séparer de son maître : il se mit à hennir, et refusa obstinément d'avancer, quoiqu'il n'eût jamais été rétif auparavant. On fut obligé de le reconduire à l'étable, et d'atteler à sa place un autre cheval.

« Ne pouvant disposer de l'espace nécessaire pour reproduire les belles pages écrites par l'abbé Casgrain sur la vie de M. de Gaspé, nous allons nous borner à donner quelques dates et quelques faits.

« M. de Gaspé naquit à Québec en 1786, mais il passa la plus grande partie de son enfance et de sa vie à Port-Joli. Il fit ses études au séminaire de Québec, d'où il sortit pour étudier le droit sous le juge-en-chef Sewell, alors procureur-général. Après s'être livré à la pratique du droit pendant quelques années, il accepta la place de shérif, et ce fut son malheur, dit M. Casgrain.

« Doué, ajoute-t-il, d'une imagination vive, d'un cœur ardent et généreux, n'ayant connu de la vie que l'austérité et les douceurs, il se laissa entraîner au courant de cette vie insouciant et ne veilla pas à ses affaires avec le soin qu'exigeait son importante situation. Quand il se réveilla de son rêve, un abîme était ouvert sous ses pas.

« Mais lui-même s'en est fait des reproches si amers, en a fait l'aveu public, après trente ans d'expiation, en termes si touchants, qu'après avoir lu sa confession, le blâme expire sur les lèvres ; on n'a plus que le courage de le plaindre.

« M. de Gaspé s'est peint lui-même dans les *Anciens Canadiens* sous le pseudonyme de M. d'Egmont. Ce chapitre, écrit avec des larmes, est tracé avec une éloquence brûlante : on sent qu'il y a mis toute son âme, concentré toutes les espérances, toutes les illusions, toutes les anxiétés, toutes les déceptions, toutes les angoisses de sa vie.

« M. Casgrain raconte alors les infortunes de son ami, obligé de subir les rigueurs de loi qui atteignait les débiteurs incapables de payer leurs dettes.

« Après cette catastrophe qui avait ruiné sa fortune et ses espérances, M. de Gaspé se retira au manoir de Saint-Jean Port-Joli, où il vécut ignoré des hommes, retrouvant le calme, sinon le bonheur, dans la compagnie des livres, de la nature et de ses souvenirs. La seigneurie et le domaine de Saint-Jean n'ayant été légués qu'à titre d'usufruit, avaient échappé au naufrage de sa fortune.

« Quel tableau charmant M. Casgrain fait du manoir de

Saint-Jean, de la vie qu'on y menait et des vertus qu'on y pratiquait. Mais passons par-dessus ces jolies fleurs, traversons à la hâte ce parterre embaumé par mille parfums pour assister à l'origine des *Anciens Canadiens* et des *Mémoires* de M. de Gaspé.

« Lorsque les *Soirées Canadiennes* furent fondées (21 février 1861), M. de Gaspé passait ses hivers à Québec et demeurait dans la côte de Léry, en face de l'ancienne résidence de la famille de Léry, cet autre témoin du passé, qui, avec sa cour, sa disposition singulière, piégnon sur rue, rappelle d'autres temps et d'autres habitudes. M. de Gaspé suivit avec un vif intérêt le mouvement littéraire, inauguré par les *Soirées*, qui donnaient de belles espérances. L'épigraphe que les collaborateurs avaient mise en tête de leur recueil l'avait singulièrement frappé :

« Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple, avant qu'il les ait oubliées.

« CHARLES NODIER.

« —Voilà une pensée patriotique se dit-il. La mémoire des anciens canadiens est remplie de ces traditions intéressantes qui vont se perdre, si la génération actuelle ne s'empresse de les recueillir. Mais la plupart de ces écrivains sont des jeunes gens qui ne peuvent puiser ces souvenirs que dans la mémoire de vieillards comme moi. C'est donc un appel qui m'est fait à moi-même : et il prit la plume. Telle est l'origine des *Anciens Canadiens*.

« Les *Mémoires*, qui parurent en 1866, eurent un succès plus calme, mais non moins solides. Les *Mémoires* sont la continuation des notes qui font suite aux *Anciens Canadiens* ; ils achèvent de peindre cette société que M. de Gaspé avait si bien commencé à nous faire connaître.

« Il serait oiseux de louer le mérite de ces deux monuments littéraires chargés de rappeler à la postérité la mémoire des anciens canadiens. Cet éloge est dans toutes les bouches, et M. de Gaspé sera de ces anciens canadiens dont l'esprit, le talent et le caractère honorent une nation.

« M. de Gaspé est décédé le 29 janvier dernier, à l'âge de 85 ans, chez son gendre, l'honorable juge Stuart, qui a entouré sa vieillesse des soins du plus tendre des fils. « A sa mort, M. de Gaspé comptait cent quinze enfants et petits-enfants. »

L. O. D.

UN PEU DE TOUT.

M Cayley, membre pour Beauharnois, est sorti victorieux de l'accusation de parjure produite contre lui par M. U. Robillard. Les grands jurés n'ont pas trouvé l'accusation fondée. Cette décision, plus sage que celle du juge Brehaut, a fait grand plaisir aux amis de M. Cayley. On dit que notre ami comprend plus que jamais la nécessité d'avoir des juges capables. Et pourtant, comme nous le disions, combien qui sont victimes des mêmes erreurs et qui n'ont pas comme M. Cayley les moyens de se défendre et de se protéger ! Nous le répétons pour la centième fois, on devrait choisir pour juges et avocats de la Couronne les hommes qui honorent le plus le Barreau par leurs talents et leur caractère. Autrement les gouvernements ne peuvent s'attendre au support des gens qui tiennent à l'honneur et au bien de leurs pays, ni au respect du peuple qui les juge naturellement par leurs représen-

tants. Mais c'est toujours la même histoire, on fait tout pour jeter le trouble et le mécontentement dans les esprits, et lorsque viennent les jours de crise et de danger, on est surpris de se voir abandonné. Nous disons cela autant pour prévenir les erreurs futures que les erreurs passées; car jusqu'à présent nous ne pouvons trop nous plaindre; mais pourquoi ne pas dire tout haut que que nous sommes sur la pente de la décadence, que nous n'avons pas d'hommes, ou que du moins on ne sait pas les trouver? Pourtant combien il est nécessaire pour le repos, la tranquillité et la dignité d'une société que ceux qui occupent les premières positions soient des hommes!

Nous avons reçu de M. Léonard Ag. Fortier, de St. Clet, un article remarquable sur la question de l'enseignement. Depuis que nous avons clos la discussion sur cette question, nous avons reçu plusieurs bonnes correspondances auxquelles nous avons été forcés de refuser la publication. M. le Dr. Fortier nous pardonnera de faire subir le même sort à son important travail.

M. Fortier, après avoir fait ressortir les avantages et la nécessité de l'éducation classique, démontre éloquentement que l'éducation commerciale, agricole et industrielle est indispensable au bien-être et au progrès de notre société.

Il fait un tableau juste et triste des misères de l'étudiant et de l'homme de profession, des aigreurs, des jalousies et du découragement produits par la pauvreté, qui est, elle-même, le résultat de l'encombrement des professions. Nous espérons avoir l'occasion plus tard de publier l'écrit de M. Fortier, auquel nous offrons en attendant nos sincères félicitations.

On dit que dans les districts de Montréal et de St. Hyacinthe, on ne veut pas rester en arrière du district de Québec, et qu'on se propose d'envoyer des hommes de talent et de mérite dans nos deux chambres. Ainsi dans plusieurs comtés il est question de présenter des requêtes à des hommes qui se sont déjà fait de belles réputations. Chaque parti voudrait l'emporter par le talent, la respectabilité et le patriotisme éprouvé de ses candidats.

Le peuple comprend que le bonheur, la prospérité et l'honneur du pays dépendent du choix de ses représentants, et il paraît décidé à éviter des erreurs si funestes à son intérêt.

On croit que les prochaines élections pour la chambre locale vont être chaudes, et que les chefs du parti libéral se proposent de briguer le double mandat. L'opposition se repent d'avoir dédaigné la représentation provinciale, et MM. Dorion, Letellier de St. Just, Joly et, peut-être, même, M. Fournier, paraissent décidés à réparer ce qu'ils croient être une erreur.

M. Plamondon voudrait voir si le sort a changé pour lui comme pour M. Fournier. Il voudrait entrer par la porte qu'une réaction si subite a ouverte, à son ancien compagnon d'armes et d'infortune. Mais M. Rhéaume ne veut pas lui céder sa place.

Un parti favorable à l'annexion se propose de poser la candidature de M. Fabre dans le comté de Dorchester ou de Bellechasse, si M. Henri Taschereau ne se présente pas dans ce dernier comté. On parle de la candidature de M. Ouimet à Beauharnais ou dans la division Est de Montréal, de l'échevin Rodden dans la division ouest, et de M. Workman ou de l'échevin Bernard dans le centre. M. Rodden prétendrait qu'il n'est pas plus difficile d'être ministre des finances à Québec qu'à Montréal.

Trois comtés offrent d'élire M. Laberge de St. Jean; on ne sait pas encore s'il voudra bien accepter.

Le comté de Rouville qui est à cheval depuis quatre ans voudrait revenir à son ancien *Poulin* qui ne vieillit pas, dit-on. Mais on croit que M. Rainville se présentera pour la chambre locale, si on lui fait une réquisition.

M. Chapleau aura une forte opposition dans le comté de Terrebonne, mais il promet de faire une lutte terrible à celui qui voudra se mesurer avec lui. Il est en ce moment à fourbir ses armes oratoires; or, on sait ce qu'elles valent.

L. O. D.

On lit dans le *Journal de Québec*:

Plusieurs ouvrages littéraires sont sur le point de voir le jour, dus à trois de nos meilleures plumes de Québec.

M. Joseph Marmette, auteur de la charmante nouvelle: *Charles et Eva*, du roman historique: *François de Bienville*, si avantageusement accueilli du public, vient de mettre la dernière main à un second roman historique: *L'Intendant Bigot*, dont la publication doit commencer très-prochainement dans les colonnes de *l'Opinion Publique*, qui en fait l'acquisition. On nous assure que ce nouvel ouvrage est digne de la haute réputation que s'est faite M. Marmette dans la littérature canadienne.

M. Napoléon Legendre, dont la plume élégante et facile a déjà donné un grand nombre de charmantes chroniques et de gracieuses poésies, s'occupe, en ce moment, à terminer un roman sur les scènes de la vie canadienne. Un littérateur distingué, qui en a lu quelques chapitres, nous informe que cet ouvrage aura le succès le plus complet et le plus mérité, et

sera un de ceux qui fera le plus d'honneur aux lettres françaises en Canada.

Un troisième littérateur de renom, M. le docteur Deguise, à qui nous devons deux romans du plus grand mérite: *le Cap au Diable* et *l'Homme mort*, vient de finir les *Mémoires d'un Maître d'École*, qui auront, au dire de ceux qui en ont entendu la lecture de quelques pages, encore plus de succès que les deux autres romans de M. Deguise. Ces *Mémoires* seront aussi publiés très-prochainement.

#### DEMONSTRATION EN FAVEUR DU POUVOIR TEMPOREL.

Nous avons demandé à M. Oscar Dunn d'écrire le discours qu'il a prononcé dans une des assemblées publiques qui ont eu lieu dernièrement dans cette ville pour protester contre la spoliation des Etats Pontificaux; c'est ce qu'il a fait, et nous publions ce discours aujourd'hui.

La manière franche et hardie dont M. Dunn a traité la question, donne beaucoup de mérite à son discours. M. Dunn s'est placé bravement sur le terrain des adversaires du pouvoir temporel pour démontrer leur plus forte batterie. Dans une question où la politique réclame tant de place, un pareil discours devra produire un bon effet. M. Dunn a voulu répondre à un argument qu'on entend répéter tous les jours.

*Discours de M. OSCAR DUNN devant l'Assemblée populaire du 22 Mars, présidée par Mgr. de Montréal, dans l'Ecole de l'Evêché.*

Monseigneur, Messieurs.—Je suis appelé à dire quelques mots sur cette dernière partie de l'adresse à Sa Majesté que nous allons signer:

«Que, comme membres de la famille humaine, nous protestons contre cette violation du droit des gens; violation qui détruit dans leur essence tous les traités entre peuples, et anéantit toute sécurité en posant la force pour règle suprême du droit.»

Je ne parlerai pas de l'audacieuse violation de la Convention de Septembre; je n'essayerai pas de démontrer le caractère odieux de cette dernière invasion des Etats Pontificaux, consommée au mépris de l'engagement le plus solennel: ces attentats contre le droit des gens sont trop bien caractérisés par eux-mêmes pour provoquer autre chose qu'une protestation indignée de l'univers entier, ou une répression immédiate de la part des puissances européennes, si elles-mêmes n'étaient complices de ces crimes politiques. Dieu veuille que les pouvoirs qui en sont restés les témoins impassibles ne soient appelés bientôt à expier l'échec que les principes les plus sacrés de la justice et du droit viennent de subir, et ne s'aperçoivent de sitôt qu'ils ont laissé porter un coup terrible aux assises de leur grandeur et de leur tranquillité, que dis-je? de leur sécurité, de leur existence même. L'histoire s'étonnera que les cabinets d'Europe aient méconnu leur propre intérêt au point d'approuver tacitement par leur inaction un acte qui met en péril ou plutôt anéantit la valeur des traités, dont toute la force repose dans la confiance des peuples, frappant ainsi à sa base le code de justice, de morale internationale, si l'on peut dire, qui assure la paix au monde et à chaque pays l'intégrité de ses frontières; et ce fait paraîtra inexplicable à la postérité si l'on ne se rappelle que, d'une part, Pie IX était un souverain trop faible pour se défendre, que, d'autre part, dans notre siècle de lumières, la force a pris plus effrontément que jamais le pas sur le droit.

Il est peut-être plus utile d'envisager la question à un autre point de vue.

Si vous allez en Italie, le premier Romain intelligent que vous interrogerez vous dira:—A tort ou à raison les populations romaines veulent changer de souverain temporel et se gouverner elles-mêmes; ce vœu, elles l'ont exprimé par un vote public et légal, et, selon le droit moderne, le vote populaire est la source du pouvoir.

N'en doutons pas, Messieurs, la question ainsi posée est le véritable problème de notre époque, conséquence naturelle du progrès des libertés publiques dans le monde, et si ce problème n'est jamais résolu par un congrès européen ou par quelque autre autorité plus imposante, nous connaissons assez les hommes de nos jours pour dire qu'ils ne seront pas arrêtés par la crainte des anathèmes, et que le radicalisme continuera d'exploiter avec son astuce ordinaire ces aspirations politiques au profit de ses tentatives contre l'Eglise, dont la morale et les principes d'ordre gêneront toujours toute agression contre la société. Tâchons donc de trouver une solution politique à cette difficulté.

On pourrait d'abord se demander si le vœu des populations romaines a été honnêtement constaté, si vraiment la majorité des Romains a voulu changer d'allégeance, si, en un mot, le vote du Plébiscite auquel a eu recours Victor Emmanuel a été pris et donné dans toutes les conditions voulues de loyauté et de liberté; car ils sont assez nombreux ceux qui se figurent que le *galant homme* couronné, qui a eu Garibaldi pour principal agent de ses conquêtes, entretient des théories particulières en matières électorales, toujours si fécondes en écueils même pour les honnêtes gens. On peut encore se demander pourquoi le gouvernement qui invoque le vœu populaire pour justifier ses actes les plus extraordinaires, a laissé faire, sans la moindre protestation de sa part, l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne, la volonté manifeste des habitants de ces provinces: il est vrai que les canons prussiens ont une éloquence capable d'imposer même aux défenseurs les plus zélés des «droits de l'homme», et qu'il est plus facile de franchir les vieux murs de Rome pour s'emparer d'un vieillard désarmé, que de protester, fût-ce à voix basse, contre une injustice commise par les conquérants du jour. Mais venons à la question elle-même.

Messieurs, ne discutons pas pour savoir si Pepin a donné quelque chose à l'Eglise, ou s'il n'a fait que lui restituer un domaine que lui avait enlevé le roi des Lombards; ne tenons point compte des recherches contemporaines qui déterminent les libertés considérables dont jouissaient les peuples du Moyen-Age; prenons plutôt l'histoire telle que la font nos adversaires, et disons qu'aux époques où Charlemagne et ses successeurs ont investi les Papes de la souveraineté sur une partie de l'Italie, le code des droits politiques en Europe était bien différent de ce qu'il est aujourd'hui chez les peuples qu'on regarde comme les plus civilisés. Les princes n'étaient pas alors les délégués du peuple; ils en étaient les pères ou les maîtres et seigneurs, et ils s'attribuaient même la pro-

priété réelle de tous les domaines sur lesquels s'étendait leur sceptre; ils disposaient à leur gré du sort de leurs sujets, n'étaient responsables qu'à Dieu de leurs actions; en d'autres termes moins offensants pour les idées actuelles, le droit pour les citoyens de déterminer la forme de leur gouvernement et de participer à l'administration de la chose publique par des représentants élus, n'était encore ni admis ni réclamé. L'autorité des papes sur leurs états a donc été absolue dès le principe, l'ayant reçue telle que la faisait le droit public d'alors, et, quoique conforme aux vœux des peuples que l'Eglise avait affranchis et civilisés, cette autorité n'a pu avoir sa source dans l'urne des élections.

Or la souveraineté temporelle des Papes a-t-elle changé de nature depuis son commencement? Personne ne le prétend, je crois. L'histoire des nations qui aujourd'hui se gouvernent elles-mêmes, indique l'époque précise à laquelle chacune a fait la conquête des libertés dont se compose la somme du droit moderne; le plus souvent cette conquête a été sanglante, accompagnée de crimes odieux et de nobles actions, et sa date reste à jamais fixée dans la mémoire des hommes. Les annales de la France et de l'Angleterre vous sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point. Quand donc de pareils changements se sont-ils accomplis dans les Etats Pontificaux? dans quel siècle? en quelle année? Aucun événement de cette nature n'a eu lieu, vous le savez. La filiation du droit souverain dont les Papes ont été revêtus par des princes chrétiens est sans lacune, n'a point dévié, et ce droit lui-même est uniforme dans son caractère et ses attributs depuis son origine jusqu'à nos jours.

Pouvait-il en être autrement? La souveraineté populaire peut-elle exister dans les Etats Romains? Ne craignons pas de répondre franchement: Non. Le patrimoine de St. Pierre n'est pas un domaine dont le vote populaire puisse disposer: c'est un bien de l'Eglise, soumis à la suprême juridiction de l'autorité supérieure dans la hiérarchie, inaliénable sans sa participation, et les Papes s'engagent toujours, en prenant possession de leur siège, à garder fidèlement les Etats de l'Eglise; à ceux qui veulent qu'ils y renoncent, ils répondent l'irrévocable *Non possumus*. Il existe chez nous un droit du même ordre. Pouvons-nous, en effet, disposer de nos biens de Fabrique sans le consentement du supérieur ecclésiastique? Non, et cet exemple, quoique n'offrant pas une similitude parfaite entre les deux termes de comparaison, peut cependant faire comprendre la nature du droit qui s'applique au patrimoine de St. Pierre.

Mais alors, dira-t-on, l'Eglise sera donc toujours pour les Romains un obstacle à la jouissance des libertés politiques? Cette question pourrait nous entraîner loin. Qu'il suffise de dire que la souveraineté populaire absolue n'est pas, au sentiment même de plusieurs adversaires du *droit divin* comme source immédiate du pouvoir, une condition *sine qua non* d'un bon gouvernement et de la liberté des citoyens, et que si les Italiens veulent seulement ne plus conspirer, ne pas assassiner les ministres de Pie IX, ce grand Pape leur accordera volontiers toutes les libertés dont il a voulu généreusement faire l'essai dès les premières années de son pontificat.

Supposons maintenant, Messieurs, que le droit politique dans les Etats de l'Eglise ait subi avec le temps les mêmes modifications que celui de la France, par exemple: dans cette hypothèse, les Romains pourraient-ils de leur unique volonté aliéner ce domaine? Souvenons-nous que ce domaine n'a pas été donné à un Pape comme une propriété personnelle, à la charge de la transmettre à la personne de son successeur: on l'appelle le «Patrimoine de St. Pierre», les «Etats de l'Eglise»; il a été offert à la société catholique toute entière, représentée par son chef, dont la liberté d'action dans le monde avait besoin d'être garantie. Les Romains sont-ils les seuls sujets du Pape? Ne le sommes-nous pas à un titre égal, et lorsqu'il s'agit de savoir si la souveraineté de leur Roi commun sera maintenue ou abolie, les catholiques n'ont-ils pas tous le même droit d'être consultés? Je suis sujet de l'Eglise, moi, cette propriété appartient à l'Eglise, je ne veux pas qu'on en dispose sans prendre mon opinion; si l'on décrète un Plébiscite, je veux voter, et les deux cents millions de catholiques répartis sur la surface du globe ont ce droit tout autant qu'un Romain de Rome. Nous sommes Romains nous aussi, Rome est notre patrie, notre souverain y règne, nous ne voulons pas qu'on le chasse par un Plébiscite sans que nous ayons pu enregistrer nos votes. Que l'on nous consulte donc, et que la majorité l'emporte. Les Romains ne sont qu'une infime minorité des sujets de l'Eglise, et si, d'après le droit nouveau, ce sont les sujets qui font les souverains, nous ne voulons pas que la destinée de ceux-ci soit confiée à la minorité. Nous regardons comme nul tout ce que cette minorité a fait dans le passé et fera dans l'avenir.

On le voit donc, même en se plaçant, comme je le fais, au point de vue le plus favorable aux adversaires de la Papauté, il faut en venir à la conclusion que celui qui s'est emparé de Rome retient un bien qui n'est pas à lui, ce qui dans toutes les langues humaines s'appelle un vol. Que l'auteur porte une couronne ou soit armé d'un poignard, il y a spoliation, attentat contre la propriété, contre la justice, contre la morale. Malheur à ces audacieux! Ceux qui violent des droits privés, c'est la société qui les punit; mais c'est Dieu lui-même qui se réserve de châtier les persécuteurs de son Eglise. La liste est longue de ceux qui sont tombés sous la main vengeresse de Dieu depuis Julien l'Apostat jusqu'à Napoléon III.

Ah! j'entends le libre-penseur me dire: Laissez là le bon Dieu qui ne s'occupe pas de tant de choses; Napoléon n'a reçu à Sédan que le châtimement réservé à tous ceux qui attentent à la liberté des peuples.

Je le veux bien; mais il doit m'être permis de croire que la liberté entre dans le plan providentiel du gouvernement des sociétés, et, en cherchant l'auteur de cette terrible punition, de remonter jusqu'à Celui de qui tout relève, selon ma croyance.

C'est un fait remarquable que les politiques les plus éminents de notre époque assignent aux malheurs de Napoléon III la même origine que ceux qui, étrangers aux affaires, n'observent, pour leur enseignement, que l'action de la Providence dans le monde. Ainsi prenons le témoignage de M. Thiers, ce grand homme devenu défenseur de l'Eglise par bon sens politique; vous avez tous présents à la mémoire ses célèbres discours, œuvres magnifiques de patriotisme et de saine raison. L'unité Italienne, a-t-il dit, a produit l'unité Allemande. Napoléon III, en laissant faire l'unité Italienne au lieu d'une Confédération, comme il l'entendait d'abord, à laquelle le Pape aurait adhéré, a soulevé en Italie un levain d'aspirations nationales qui devait fermenter plus tard en Allemagne et produire cette puissance colossale dont le voisinage est une constante menace pour la France. Les craintes



de M. Thiers ne sont que trop réalisées. L'unité Allemande, conséquence de l'unité Italienne, a abaissé la France et anéanti Napoléon III. Or, qu'est-ce que l'unité Italienne? N'est-ce pas la spoliation d'une partie des Etats Pontificaux, les Romagnes, les Marches et l'Ombrie, soufferte par l'Empereur? Et la Prusse a puni ce péché politique, disent les uns; Dieu a puni cette tolérance accordée à un attentat contre son Eglise, disent les autres. Cet accord sur le fait expié à Sedan, sinon sur l'auteur du châtement, prouve une fois de plus à nos yeux que tourner le dos à l'Eglise est encore, pour les souverains comme pour les sujets le moyen le plus sûr de se perdre soi-même.

Et Victor-Emmanuel! N'est-il pas déjà assez puni par le mépris ou la pitié du monde catholique? Dieu veuille qu'il ne le soit pas autrement; mais en voyant ce descendant d'une sainte se prêter à ces persécutions contre l'Eglise, n'est-on pas involontairement enclin à penser à cet autre persécuteur du 11e siècle, Henri IV d'Allemagne, dont la triste fin est restée comme un des plus terribles enseignements de l'histoire? Deuxième successeur de Henri-le-Saint, ce prince oubli, lui aussi, les traditions de sa famille; il s'empara, lui aussi, de Rome, et par ses entreprises audacieuses il abrégea les jours du grand pape Grégoire VII. Mais l'histoire ajoute que, déposé par la diète de Mayence, il se réfugia à Liège, mourut dans la misère, et que son cadavre resta cinq années sans sépulture à la porte de l'Eglise de Spire. J'ignore ce que l'avenir réserve au roi d'Italie: espérons que, n'ayant été qu'un instrument dans les mains de la révolution, il obtiendra l'oubli pour tout châtement; j'ignore si Pie IX verra la fin des persécutions, ou si comme Grégoire VII il mourra abreuvé de toutes les douleurs; mais j'esais bien que si quelqu'un doit aujourd'hui souffrir pour la vérité, aucun autre homme n'en est plus digne.

Représentez-vous dans son palais du Vatican ce saint vieillard, chargé d'années et de vertus, accablé de travaux, mandataire de Dieu au milieu des hommes et guide infailible des destinées de l'univers catholique, les mains pleines de vérités, et distribuant ces vérités à la terre avec toute la charité de "celui qui l'envoie." Nulle pensée d'ambition n'agite son âme, et n'a pu creuser des rides sur son front déjà rayonnant de la majesté des élus; il ne convoite pas le bien d'autrui, il n'inquiète pas les frontières de ses voisins: il n'a qu'un but, qu'un rêve, le bonheur de l'humanité dans l'exercice de la vertu, dans la pleine possession de la vérité, et il prie Dieu d'être avec lui dans cette œuvre de dévouement et de sacrifice, implorant miséricorde pour ceux qui resteront sourds à sa voix, et pardon pour lui d'être capable de si peu de chose pour le salut des hommes. Lorsqu'il porte ses regards au-delà des sept collines de Rome, il voit l'Allemagne lancée comme un torrent dévastateur contre cette pauvre France, et levant ses mains tremblantes vers le ciel, il demande à Dieu de détourner le glaive de ses vengeances et de donner au monde la paix et la concorde. Il voit toutes les nations qui se tordent dans les étreintes de l'impunité, tous les trônes chancelants, tous les droits méconnus, foulés aux pieds; et il implore Dieu de ramener le règne de la religion et de l'équité. Il voit le flot toujours montant de la révolution qui menace d'inonder jusqu'à la Ville Eternelle et de faire sombrer le vaisseau de l'Eglise, et il s'écrie: Seigneur, éloignez de moi ce calice, mais cependant que votre volonté soit faite, non la mienne. Triste de cette tristesse divine, résigné à la persécution, mais calme et confiant en Celui qui mène les hommes au milieu de toutes leurs agitations, il appelle alors autour de lui les pasteurs de la catholique pour affermir les consciences ébranlées par tant de négations, et en même temps il invite ses sujets à venir faire la garde autour de sa personne afin de protester au besoin par la force contre les tentatives des ennemis de l'Eglise: bienheureuse inspiration, qui a fait ces soldats de la vérité catholique, et qui a réuni cet auguste Concile pour l'enseignement du monde et sa réunion dans une même foi! Dans ce siècle où les armées concourent si souvent au renversement du droit et à des projets d'ambition, Dieu a voulu qu'il y eut à Rome des soldats pour défendre le droit et empêcher la prescription contre le culte des idées dans nos temps troublés, et Pie IX a formé les Zouaves Pontificaux. Dans ce siècle où les hommes se font grands aux yeux des peuples en se consacrant à quelque œuvre d'unité nationale, Dieu a voulu que le chef de son Eglise attachât aussi son nom à une œuvre d'unité, mais d'autant supérieure que les vérités éternelles sont au-dessus des projets de la politique, et il lui a inspiré de proclamer le dogme de l'Infaillibilité, vérité féconde qui réunira un jour tous les peuples dans l'unité religieuse. Cependant les eaux révolutionnaires continuent de monter, et vous savez comment, les dernières dignes étant rompues, elles ont envahi jusqu'au marches du Vatican. Aujourd'hui le Saint Père est prisonnier dans son palais, tout secours lui semble refusé. Un philosophe ancien a dit que le spectacle le plus digne des Dieux était un homme aux prises avec l'adversité. Or dites si jamais adversités plus grandes ont frappé un de nos semblables! Il est naturel peut-être que le Vicaire de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'homme qui est le plus près de la divinité, soit aussi celui d'entre nous qui souffre le plus, car c'est la souffrance, c'est le sacrifice qui ennoblit, qui épure, qui sanctifie, et nul ne souffre plus que Pie IX, nul ne montre plus de calme et de courage dans le malheur. Je le dis avec la fierté d'un catholique et avec l'orgueil d'un homme, ce grand Pape est un des caractères qui honorent le plus la dignité de notre nature et relèvent le plus "la famille humaine:" protester contre l'injustice qui l'opprime, unir nos sympathies à son infortune, c'est se faire honneur à soi-même!

#### DE LA CONVERSATION.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article qui suit. Chacun devra en profiter :

Dans une société, la grande affaire est la conversation; elle doit être étudiée comme un art. Le style de la conversation n'est pas moins important ni moins digne d'être cultivé que le style épistolaire. La manière de dire les choses est ce qui leur donne leur valeur.

La première et la plus importante condition de succès, c'est une attention constante et imperturbable. Ce que Churchill a indiqué comme la première qualité sur le théâtre, est aussi nécessaire en compagnie: "Être toujours attentif à l'action de la scène." Votre intelligence ainsi que votre personne doit toujours être armée de toutes pièces. Ne paraissez jamais en société avec votre esprit en *deshabillé*! L'absence et la distraction sont choses fatales. *Le secret de la conversation peut être ainsi défini: bâtir sur les remarques de votre interlocuteur. Les hommes de profond savoir, qui ont des habitudes solitaires*

et qui vivent au milieu des livres excellent rarement dans les causeries fines, parce qu'ils s'attachent à la chose elle-même et qu'ils traitent abstractivement le sujet, au lieu d'observer le même langage que les autres et de les suivre sur le terrain des plaisanteries fines et délicates. C'est la route contraire qu'il faut prendre. On se fait une réputation d'homme d'esprit, et l'on se met bien dans l'esprit des autres en témoignant de la déférence pour leurs avis.

Si vous vous trouvez à la table d'un gentleman ou dans le salon d'une dame avec quelqu'un dont vous n'avez jamais entendu parler auparavant, rien n'empêche que vous n'entriez en conversation avec lui; vous êtes censés égaux en rang et en éducation, puisque vous vous rencontrez dans une maison respectable. Telle est la théorie sur cette matière. Cependant, l'usage exige que vous saisissiez la première occasion pour vous faire présenter dans les règles à cette personne.

Des gens de toutes sortes de professions se rencontrent en société. Comme ils n'y vont que pour délasser leur esprit et échapper aux chaînes des affaires, vous ne devez jamais, dans une soirée, entretenir un homme de ce qui concerne sa profession. Ne parlez pas politique à un journaliste, fièvre à un médecin, agiotage à un courtier. Gardez-vous surtout, à moins que vous ne veuillez le faire enrager, de parler instruction à un professeur. L'erreur que nous condamnons ici est souvent commise par des personnes bien intentionnées et qui n'ont d'autre désir que de se montrer affables; mais elle trahit de la part d'un gentleman une grande ignorance du monde, et de celle d'un philosophe une profonde ignorance de la nature humaine. Le premier doit considérer que *tous les hommes sont égaux devant la politesse*; le second doit se souvenir que, tout agréable qu'il soit d'être assisté et patronisé, il est bien plus agréable encore d'être traité comme si l'on n'avait pas besoin de patronage, et comme si l'on était au-dessus de la protection.

Deux nobles personnages invitèrent en même temps Joseph Reynolds à venir les voir un dimanche matin. Le premier chez lequel il se présenta le reçut avec la plus obséquieuse condescendance, le traita avec toutes les attentions du monde, protesta que, s'il l'avait invité pour le dimanche, c'était parce que, le sachant trop occupé durant la semaine, il ne voulait pas prendre sur le temps de son travail; il termina en faisant l'éloge de ses tableaux, et le conduisit jusqu'à la porte avec un sourire gracieux. Sir Joseph le quitta pour aller chez l'autre. Celui-ci le reçut avec une civilité pleine d'égards, de même que s'il eût été son égal à la chambre des pairs, ne dit pas un mot de Raphaël ni de Corrège, mais parla avec grâce sur la littérature et sur les auteurs. Ce noble personnage était le comte de Chesterfield. Sir Joseph sentit que, si l'un avait parlé de ses égards pour lui, l'autre les lui avait prouvés, et fut beaucoup plus satisfait de la seconde visite que de la première. Lecteur, il y a de la sagesse dans cette anecdote; remarque-la, apprends-la, médite-la et tirens-en cette morale: que, si l'on peut être distingué dans une société, il n'y a pourtant là aucune distinction.

C'est une erreur de supposer que la conversation consiste à parler; une chose beaucoup plus importante, c'est d'écouter avec discrétion. Mirabeau disait que pour réussir dans le monde, il faut absolument se soumettre à apprendre bien des choses que l'on sait de la part de gens qui n'y entendent rien. La flatterie est la voie la plus sûre pour réussir: faites toujours des compliments et vous serez toujours écouté. "L'esprit de la conversation, dit La Bruyère, consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres; celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit, l'est de vous parfaitement; les hommes n'aiment point à vous admirer, ils veulent plaire; ils cherchent moins à être instruits et même ravis qu'à être goûtés et applaudis, et le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui."

Il est bon de convaincre les autres de votre mérite; mais la plus haute idée que vous puissiez donner à un homme de votre esprit, c'est de tomber en admiration devant le sien.

La patience est une qualité sociale aussi bien qu'une vertu chrétienne. Ecouter, faire sa cour, s'ennuyer, voilà les éléments certains de la fortune.

Lorsqu'un étranger assiste à un dîner ou à une soirée, et qu'il ne comprend pas la langue du pays, la bonne éducation exige que l'on ne parle que sa langue. N'adressez pas un mot, même à vos amis les plus intimes, qui ne soit compris de tous les autres. Cela est aussi mal que si vous parliez à l'oreille.

Ne parlez jamais en société d'affaires particulières qui ne seraient pas connues de tous les autres, comme par exemple: *Comment va telle chose?* En faisant ainsi, vous avez l'air d'indiquer que les personnes à qui vous ne vous adressez pas sont de trop. Si vous voulez faire quelques questions de ce genre, commencez par mettre les autres au fait de l'affaire, si la matière le permet.

Si, après l'entrée d'un visiteur, vous continuez la conversation, vous devez en faire connaître le sujet au nouveau venu.

Si, dans la compagnie, il y a quelqu'un que vous ne connaissez pas, ayez soin de vous abstenir de toute épigramme et de tous sarcasmes facétieux. Il serait bien spirituel, en vérité, d'aller parler de corde à un homme dont le père aurait été pendu! La première chose exigée pour réussir dans la conversation, c'est de bien connaître son monde.

Nous avons déjà parlé de la nécessité de mettre de côté les prérogatives de la naissance et de se renfermer dans un silence attentif. Un autre précepte de la même nature, c'est de ne pas parler trop bien, lorsqu'on le peut. Vous ne vous élevez pas beaucoup dans l'opinion d'un autre si, tout en l'amusant, vous le blessez à l'endroit le plus sensible, l'amour-propre. A part l'inconvénient d'irriter la vanité, un torrent continu d'esprit est excessivement fatigant pour les auditeurs. Un homme d'esprit est une connaissance agréable, mais un ami assommant. "Dans une compagnie, dit lady Montagu, celui qui a le plus d'esprit, c'est celui qui joue le moindre rôle. La grande affaire de la conversation, c'est de suivre la partie comme on fait au jeu de cartes. Si celui qui a la haute main joue le deux de carreau, son voisin n'abattrà pas le roi de cœur, quoi qu'il ait la main pleine de figures. Je n'aime pas à voir un homme d'esprit escarboter tous les enjeux de la conversation."

Regardez toujours la personne à laquelle vous adressez la parole, et, s'il y a plusieurs auditeurs, vous plairez davantage; faites comme si vous vous adressiez tour à tour à chacun des assistants, soit que vous racontiez une anecdote, soit que vous fassiez une autre réflexion. C'était là le grand secret des manières séduisantes de Sheridan.

Dans quelque occasion que ce soit, ne faites jamais de questions. D'abord cela est trop vain; en second lieu, cela peut donner lieu à une réponse inconvenante et tout à fait ridicule. Une dame à laquelle on demandait quelle était la branche de

médecine professée par un certain gentleman, répondit: Je crois qu'il occupe la chair d'accouchement.

Il est indispensable pour la conversation de bien connaître les nouvelles courantes et les événements historiques des dernières années.—Il serait inconvenant d'être tout à fait arriéré en pareille matière.

Ne faites jamais de citations en société. Si vous vous trouvez engagé dans une dispute avec quelque lourdaud érudit, vous pouvez le réduire au silence avec quelques citations apocryphes. Choisissez l'auteur pour lequel il professe le plus d'admiration et lancez-lui, dans le style de cet écrivain, un passage qui condamne en dernier ressort l'opinion qu'il soutient. Si vous ne le persuadez pas, vous l'étonnerez au moins, et alors vous profiterez de sa surprise pour vous échapper et pour vous éviter la nécessité désagréable de le terrasser tout à fait.

Les armes que l'on emploie dans la société sont courtoises ou non, mais elles doivent au moins toujours être honorables. En effet, il est des gens qui préfèrent corrompre le juge que de s'en rapporter à la justice de leur cause. L'instrument qu'ils emploient est la flatterie. Il est des cas où un homme d'honneur peut faire usage de cette arme, de même qu'il en est où l'on peut, pour sa propre défense, se servir d'une épée empoisonnée.

La flatterie règne en souveraine dans tous les lieux et dans tous les temps; elle subjugué celui qui conquiert Danaë. Il en est peu qui soit au-dessus d'elle, il n'en est point qui soit au-dessous. La cour, les camps, l'église sont les théâtres de ses victoires, et le genre humain est l'objet de ses triomphes. Que l'on se persuade donc bien que celui-là possède une véritable puissance à qui il est donné de flatter avec art.

Le pouvoir de la flatterie dérive de différentes sources. Il peut se faire que la personne flattée, éprouvant du plaisir et sachant que c'est au flatteur qu'elle en est redevable, se sente obligée envers lui, sans se mettre en peine d'en chercher la raison; ou bien peut-être que, nous imaginant que nous sommes placés bien haut dans la bonne opinion de celui qui nous loue, nous aimons mieux accéder à sa demande que de perdre son estime; ou enfin la flatterie peut être considérée comme une marque de politesse, et, dans ce cas, nous aimons mieux nous soumettre à l'opinion d'un flatteur que de nous montrer coupable d'impolitesse en la repoussant.

La flatterie ne doit jamais être directe; il faut qu'elle procède, non par application, mais par insinuation; non par démonstration, mais par inspiration. La flatterie doit se montrer comme l'expression spontanée et même involontaire d'une franche admiration. Il est des caractères faibles qui ne demandent pas que les paroles de louange et d'estime dont on use à leur égard soient sincères; leurs têtes sont tournées à l'odeur de l'encens, quoiqu'ils s'aperçoivent d'où elle vient. Ils sont enchantés de posséder assez d'importance pour voir leurs faveurs recherchées.—Mais généralement, il faut que la flatterie paraisse prendre sa source dans la sincérité des sentiments. C'est là la flatterie qui doit réussir, car elle est fondée sur un principe de notre nature, qui est aussi vivace que la vie même. Ce principe, le voici: Nous aimons toujours celui dont nous croyons être aimés.

La flatterie consiste quelquefois à accepter des éloges.

Ne flatterez jamais une personne en présence d'une autre.

Ne vantez jamais l'habileté musicale d'une dame à une autre qui se mêle de musique.

Une chose qui produit souvent un bon effet, c'est de faire l'éloge d'un homme à son ami intime, pourvu que ce dernier ne soit pas lui-même trop prétentieux; il ira promptement répéter ce que vous aurez dit.

C'est une erreur de penser que les hommes sont moins que les femmes à l'épreuve du poison de la flatterie. Voici la seule différence: on doit exprimer son estime aux femmes, on doit la prouver aux hommes.

La flatterie peut, dans l'occasion, procurer des avantages solides; mais cependant on s'en sert plus communément pour la défense; on désarme une grossièreté par une politesse; on détourne une accusation par une flatterie. "Prince, disait Napoléon à Talleyrand, on me dit que vous faites de vilaines spéculations sur les fonds.—On me fait tort, répondit Talleyrand.—Mais comment avez-vous fait pour amasser tant d'argent?—J'ai acheté des rentes la veille de votre avènement au consulat, et je les ai vendues le lendemain." Les compliments sont comme des escarmouches légères dans la guerre de flatterie, ils s'emploient suivant l'occasion. Ce sont de petites pièces fausses que vous recevez et que vous donnez aux autres. Pour flatter avec adresse, il faut connaître parfaitement la nature humaine et le caractère de la personne que vous flatterez.

C'est un usage reçu chez les hommes de s'abstenir de conversations sérieuses avec les femmes, et cette habitude est judiciaire en général. Si une femme est jeune, gaie et légère, parlez-lui seulement des dernières modes, des fêtes du jour, etc. On trouve des femmes qui commencent à vieillir—des femmes mariées surtout, et quelquefois des demoiselles—qui visent à une réputation d'érudition. Vous leur ferez votre cour en mettant à l'occasion la conversation sur de graves sujets auxquels elles ne comprennent rien, et qui ne sont d'aucun intérêt pour elles; vous interromprez une discussion sur la beauté d'un dahlia, en disant que, comme vous connaissez tout l'intérêt qu'elles prennent au progrès des sciences, vous allez leur annoncer une théorie nouvelle pour l'analyse des courbes et des doubles courbes. Ceux dont la conversation n'est que badine sont rarement en faveur auprès des femmes passés vingt-cinq ans.

Parlez à une mère de ses enfants. On n'ennuie jamais les femmes tant qu'on leur parle d'elles et de leurs enfants.

Si vous allez dans une maison où il y ait des enfants, ayez bien soin de vous concilier leurs bonnes grâces; autrement vous courrez risque de recevoir une balle sur les os des jambes, ou de rouler sur le plancher en vous asseyant sur une chaise qui n'aura que trois pieds.

Pour devenir capable de converser avec les femmes, il faut étudier leur vocabulaire. Vous commettriez une grande erreur en interprétant *jamais, toujours*, à la manière de Johnson.

N'allez pas sans cesse répéter à une dame qu'elle est belle, qu'elle est spirituelle, etc.; elle sait cela mieux que vous.

Que votre amour pour une femme ne vous empêche pas d'avoir des égards pour les autres. Celle qui est l'objet de votre amour doit être la seule à s'en apercevoir.

Un peu d'amour-propre pour vous rappeler ce que vous devez à vous-même, un peu de bonté pour vous suggérer ce que vous devez aux autres: voilà ce qui constitue moralement un homme du monde.

Trop de vivacité et trop d'inertie sont choses fatales à la politesse; la première vous mène trop loin, la seconde nous laisse en-deçà du but.

Le précepte des stoïciens : *Nil admirari*, est la règle de conduite des hommes dans leurs relations entre eux ; mais le cas est différent si vous êtes avec des femmes. Surprise, étonnement, extase, enthousiasme, voilà les moyens de se faire croire.

Ne disputez jamais en présence d'autres personnes. Si un homme émet une opinion que vous ne puissiez adopter, gardez le silence. S'il avance un fait qui soit de peu d'importance, vous pouvez donner votre assentiment d'un air indifférent. Si vous différez d'opinion, laissez-le paraître indirectement, ou plutôt abstenez-vous de manifester votre dissentiment.

Si vous désirez savoir quelque chose, ne faites pas de questions ; mettez les gens sur la voie et fournissez-leur une occasion naturelle de dire ce qu'il leur plaira de vous apprendre. Il ne faut pas même dire : "Comment va votre frère aujourd'hui ?" mais : "J'espère que votre frère va bien ?"

Il ne faut jamais questionner une dame sur quoi que ce soit. Ne vous habitez pas à employer des mots français dans la conversation anglaise. Il est extrêmement de mauvais goût d'avoir sans cesse à la bouche des expressions comme *ci-davant*, *soi-disant*, *en masse*, *couleur de rose*, etc. Ne saluez pas vos amis avec un *bonjour*, et ne répondez pas à chaque proposition que l'on vous fait : *voluntiers*. En société, évitez ces préférences particulières pour certains sujets vulgairement appelés *Hobby horses* ; vous rendriez votre compagnie ridicule, et il se trouverait inévitablement là quelque malin personnage qui ne manquerait pas de vous faire trotter pour le plaisir de la société.

Dans la conversation, évitez l'usage des proverbes et toutes espèces de phrases banales. Cette erreur est critiquée, je crois, par Lord Chesterfield ; c'en est une des plus indignement vulgaires qu'une personne puisse commettre.

Lorsque vous allez en société, c'est un avantage que de préparer à l'avance dans votre esprit des sujets de conversation et d'arranger la manière de les reproduire. Votre idée doit s'arrêter sur le sujet général ; quant aux détails et aux anecdotes, cela doit être traité rapidement et avec adresse. Il faut toujours avoir en réserve une ou deux phrases brillantes avec des mots à effet pour s'en servir dans l'occasion. Mais n'allez pas plus loin ; plus de préparation pourrait devenir dangereux : si vous confiez à votre mémoire de longs discours avec l'intention de les reproduire, votre conversation deviendra pédante, et vous déplairez à votre société. Il faut tâcher aussi de se familiariser avec cette habitude de concision et de facilité, sans l'étude de laquelle on ne peut être agréable.

Vous devez faire la plus grande attention à ne pas répéter deux fois en présence d'une même personne les mêmes anecdotes ou les mêmes bons mots. Richard Sharpe, que l'on appelait *Conversation Sharpe*, avait ouvert un livre dans lequel il notait régulièrement le lieu et les personnes devant lesquelles il avait dit quelques-unes de ses facéties. Le célèbre Doddington avait écrit lui-même un livre de plaisanteries originales, et il avait coutume de le lire lorsqu'il attendait quelque société distinguée, s'en rapportant à son excellente mémoire pour ne pas répéter les mêmes choses devant les mêmes personnes.

Un gentleman, tant léger qu'il soit, ne doit pas s'attendre à briller en société, s'il ne possède une collection considérable de connaissances. Il doit connaître les faits plutôt que les principes ; il n'a pas besoin d'exceller dans les sciences élevées ; mais des connaissances en littérature, en biographie, en peinture, en gravure, en musique, etc., lui seront d'une grande utilité.

Il y a peu de choses aussi agréables et aussi difficiles qu'une anecdote racontée avec une entière convenance.

Les anecdotes doivent être amenées avec aisance, elles doivent se rapporter à ce qui a été dit auparavant, être en harmonie parfaite avec le goût de la société, avec l'objet et avec le ton de la conversation ; il faut qu'elles soient courtes, spirituelles, bien dites, récentes et non pas tirées de loin.

Dans une conversation rapide et animée, lorsque les gens sont passionnés et impatient, comme dans un bal ou à la promenade, bornez-vous à faire entrevoir l'esprit et l'âme de votre histoire, et sautez par-dessus les autres particularités ; il se présentera d'autres lieux et d'autres occasions où vous pourrez revenir sur les détails et sur les circonstances, mais sans toutefois être ennuyeux. Quand vous racontez une histoire véritable, soyez toujours parfaitement exact : *Pour mémoire* ; n'oubliez pas le point de votre histoire.

Pour une personne qui a beaucoup voyagé, il n'est pas facile de garder un juste milieu entre trop de réserve et trop d'abondance au sujet de ses aventures. On s'attend à ce qu'elle vous divertira par le récit de ses aventures, et il est agréable de voir cet espoir se réaliser. Mais le narrateur doit être modéré, et ne pas répéter à tout instant : *Lorsque j'étais au Mexique*.

Les saillies badines et lascives qui n'ont d'autre objet que de faire rire sont sujettes à devenir fatigantes. Il vaut bien mieux un esprit gracieux et adroit se mêlant sans effort à la conversation, et qui permette d'être grave naturellement et de sourire sans effrayer.

La pointe est décidément surannée. C'est une chose sottise et maussade quand elle passe en habitude. Quelqu'un a dit que c'était l'esprit des bêtes. Les esprits frivoles courent après et s'en servent pour harceler et pour dénigrer les sages. Quel que soit son mérite, la pointe est maintenant tout-à-fait réprouvée par le bon ton.

Dans la conversation, évitez ces manières de parler : *Mon cher Monsieur, ma chère Madame*.

La maxime favorite de Rivarol était celle-ci : Voulez-vous réussir, citez des noms propres. Si, d'après notre propre expérience, il nous était permis de poser une maxime toute contraire, nous dirions : Ne citez jamais un nom propre si vous voulez réussir. Cela vous rendra agréable et vous fera haïr. Votre conversation sera écoutée avec intérêt, et l'on vous évitera avec horreur. Vous acquerez la réputation d'un plaisant, d'un exportateur de scandale, et bientôt vous serez obligé d'acheter un rasoir ou de changer le théâtre de vos opérations. Si vous vous trouvez en tête-à-tête avec une mistress Candour bien connue, que votre langue ait le brûlant et la rapidité de l'éclair ; battez-la avec ses propres armes, et montrez-lui qu'il est dangereux de prêter son caractère aux autres.

Dans vos relations avec le monde, vous devez prendre les personnes comme elles sont et la société comme vous la trouvez ; laissez faire, laissez dire. La société ressemble au théâtre d'Arlequin ; on ne s'y montre jamais sans déguisement ni sans masque. Gardez vos dispositions naturelles pour votre coin du feu et votre caractère réel pour vos amis particuliers ; en public, conformez-vous aux gens et aux choses. L'homme agréable est un homme qui agrée.

*Extrait d'une Revue anglaise.*

C. T.

## A L'ÉTRANGER.

*Revue et Chronique.*

FRANCE.

La semaine qui vient de s'écouler a été féconde en enseignements pour la postérité qui, probablement, n'en profitera pas plus que la génération actuelle n'a profité des grandes et sanglantes leçons données à la France par les hommes de 89 et 93. Une indemnité énorme, une dette plus considérable encore à payer ; des populations ruinées, mourant de faim, à reconforter ; la promesse de la vengeance à remplir ; l'ancien prestige, l'ancienne gloire et même une partie de son ancien territoire à reconquérir ; des changements radicaux dans l'administration du pays à opérer : telle est la lourde mais honorable et glorieuse tâche que la supériorité de l'Allemagne impose à la France !

Or, rien de tout cela ne se laisse prévoir, à en juger par les nouvelles qui nous viennent de France.

Sans prendre compte des Allemands qui sont bien une autorité, et une autorité redoutable, il y a pour le moment deux gouvernements en France. L'un à Versailles, l'autre à Paris. On veut que Garibaldi soit le chef de ce dernier, mais pour le moment on y agit en famille et les choses sont décidées en commun parmi les communistes. Thiers occupe la première place dans le gouvernement légitime ; on prétend qu'il occupe cette place sans pouvoir la remplir, qu'il est homme à soutenir un chef et non pas un chef, qu'il dit bien comment on devrait agir, mais qu'il se contente de le dire. L'assemblée nationale, la seule dûment autorisée et légitimement constituée, semble indécise et ignorer ce qu'elle doit faire. Il y a des rumeurs qui font croire à la chute du ministère. On a prétendu que Thiers serait remplacé par le duc d'Aumale ; MacMahon, lui, serait ministre de guerre ; mais rien de positif n'est encore décidé.

Les insurgés, sans aucun droit et sans beaucoup de moyens d'action, agissent tout de même. Ils ont fait, le 26 du mois dernier, des élections à leur propre compte. Les communistes forment la grande majorité ; plusieurs hommes peu connus et quelques autres qui le sont trop (Flourens, Pyat...) ont été élus et agissent comme les représentants du peuple parisien, et même parlent au nom de tout le peuple français. Le parti révolté a eu des pourparlers avec le prince Bismark. Ces rouges républicains voulaient, aidés du ministre allemand, faire disparaître l'assemblée de Versailles et la remplacer par la Commune. Bismark n'a pas jugé à propos de leur être agréable. Il les considère comme des émeutiers, et menace de les disperser s'ils enfreignent les stipulations de la paix. Ces messieurs n'en continuent pas moins leurs œuvres de désordres et de révolte. Ils ont forcé la banque de France à leur prêter (à jamais remettre peut-être) presque la somme d'un million. Toujours au nom de la république, de la fraternité et de la paix, ils continuent la guerre civile. Déjà nous savons qu'ils ont commis plusieurs assassinats, et les dernières nouvelles nous apprennent qu'il y a eu un combat entre les insurgés et les troupes du gouvernement sur le chemin de Versailles à Paris. La ville est dans une grande perplexité, et le fameux et sanglant mot : Guillotine, est sur plusieurs lèvres. Une seule bonne nouvelle par rapport au parti rouge est celle qui nous annonce que les républicains de Marseille n'ont pas pu réussir à s'emparer du pouvoir. Crémieux, qui voulait en être le chef, a été arrêté, le comité communiste dispersé. Une dépêche du trente-et-un annonce qu'à Paris, les chapelains des prisons ne peuvent plus célébrer l'office divin. La désorganisation est complète dans les bureaux publics de la ville et le commerce souffre énormément de tout ce brouhaha dégoûtant. En présence de situation anormale et plus que menaçante pour le salut de la France, l'Assemblée de Versailles agit avec une lenteur et une hésitation exagérées. Thiers a fait "un discours éloquent mais précis," dans lequel il jure fidélité et amour à la république. D'autres font aussi beaucoup de discours et rien de plus. Les Prussiens, qui se rapprochent de Paris, ont sollicité, sans l'obtenir, la permission d'entrer dans la ville.

Le gouvernement cependant, après avoir consulté Duerot, Lefébvre, Chanzy et Trochu, a adopté un plan d'attaque contre Paris. Ainsi ces généraux, appelés à réorganiser l'armée française, sont obligés, par la faute des Parisiens, d'employer leurs connaissances, leur énergie et leur temps à se battre contre des Français !

Comme on le voit, partout en France il y a divisions et manque d'énergie et de vigueur. Sa devise devrait être, surtout dans ce moment, "L'union fait la force," et elle agit comme si la division faisait la force. Le *Charivari* peint la situation dans une simple caricature :

La France est couchée par terre toute sanglante et perd encore des flots de sang. Près d'elle deux membres de l'Assemblée Nationale se disputent et se menacent du poing. La France leur dit : "Relevez-moi donc, vous vous battez en suite tant que vous voudrez."

Ce n'est pas tout, et pourtant ce serait suffisant : les Arabes menacent d'enlever l'Algérie à la France. Leur chef, Lidi Mokravi, s'est avancé à 35 lieues d'Alger, suivi de 40,000 hommes.

L'Express de Londres prétend que probablement les Arabes, vu les désordres de Paris, enlèveront l'Algérie à la France. Le *Courrier des Etats-Unis* a l'espoir et même la certitude qu'il n'en sera pas ainsi.

Une dépêche du 30 annonçait que le général Lallemand avait réprimé et repoussé les insurgés, mais cette nouvelle n'a pas encore été confirmée.

ANGLETERRE.

Le Parlement s'est ajourné jusqu'au vingt d'avril. On y a discuté, durant la dernière semaine, sur la déféction actuelle dans le système militaire. Malgré l'opposition de l'Hon. M. Gladstone, le bill qui donne plus d'influence aux laïques dans les affaires religieuses, a subi sa seconde lecture. Le 30, Sir Chas. W. Dilke a dénoncé, dans la Chambre des Lords, la conduite de la Russie qui a rejeté le traité de Paris, et la dépêche de Gortschakoff. Il blâma aussi la conduite de Granville pour avoir consenti à discuter de nouveau la question de l'Euxin à la conférence de Londres.

Napoléon III a fait une visite à la reine Victoria. Il fut reçu avec gracieuseté et courtoisie. A propos de cette visite, le *New York Herald* fait une supposition presque plaisante. "La reine Victoria désire marier la princesse qui lui reste encore. La princesse Béatrix est un peu plus jeune que le prince impérial. Pourquoi n'y aurait-il pas un mariage entre elle et le fils de Napoléon III." Le *Herald* espère que les conséquences d'une telle union seraient très avantageuses pour la France

et l'Angleterre. Car après tout, il est de plus en plus probable que l'ex-empereur retournera aux Tuileries, et ainsi la Grande-Bretagne trouverait une alliée dans la France. Nous donnons cette supposition pour ce qu'elle vaut, et laissons à nos lecteurs le choix d'y croire ou d'en rire.

Tous les journaux de Londres déplorent la situation en France et ont l'espoir qu'elle s'améliorera bientôt. Il y a même un membre du parlement qui a blâmé la conduite de l'Angleterre durant la dernière guerre. Il eût été mieux pour elle d'intervenir ; elle se serait fait une alliée, tandis qu'elle a maintenant presque deux ennemis.

DERNIÈRES DÉPÊCHES.

La situation est de plus en plus triste. La Commune fait des progrès, le drapeau rouge flotte sur les Tuileries et le Louvre ; c'est l'écume de la société qui triomphe, c'est la pire des guerres civiles, la lutte contre la religion et la propriété.

Une rencontre a eu lieu près de Paris entre les troupes du gouvernement et les insurgés ; ceux-ci ont été défaits. Bismarck a informé Thiers que si l'indemnité n'était pas payée le 15, quatre-vingt mille Allemands entreraient dans Paris, supprimeront l'insurrection et y resteront jusqu'à ce que toute la somme soit payée.

EDMOND ROTTOT.

## LES CHUTES DU RIDEAU.

La rivière Rideau, qui se jette dans l'Ottawa de chaque côté d'une île, forme deux chutes magnifiques de quarante pieds chacune.

## LE CHATEAU DE WINDSOR.

Le château de Windsor est la principale résidence de la reine d'Angleterre. Il fut construit par Guillaume le Conquérant, et a été embelli par tous les souverains qui l'ont succédé. Le Grand Parc de Windsor comprend 3,800 acres de terre. On y entretient un grand nombre de chevreuils. La forêt de Windsor est immédiatement à l'ouest du château, et a une circonférence de 56 milles.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Il est rumeur que les élections pour la Chambre locale, doivent avoir lieu prochainement.

M. Henri Tachereau se présente dans le comté de Belle-chasse.

Le général Bourbaki est entièrement guéri de ses blessures. Il n'en conserve qu'une large cicatrice à la joue gauche.

A la demande d'un grand nombre de ses amis, dit *l'Événement*, M. G. Miville Dechêne, avocat, de cette ville, se portera candidat aux communes pour Québec-Centre.

Le rapport du ministre de la marine pour la dernière année fiscale, constate que 47 bâtiments à vapeur ont été ajoutés, pendant l'année, à la flotte de la Puissance. Ces bâtiments représentent une valeur collective de \$940,000. Le chiffre des naufrages sur les côtes canadiennes a été de 231 ; sur les lacs et les rivières intérieures, il est de 104 ; la valeur totale des pertes est évaluée à \$807,000.

On apprend de Cologne au Nord ce que les Prussiens comptent faire de leurs trophées.

Le canon monstre du Mont-Valérien, décoré de bannières et de verdure, a passé hier au soir à la gare de Cologne pour être transporté à Berlin, où il restera comme un trophée de nos victoires.

Quant aux étendards, drapeaux et aigles pris dans la guerre, ils resteront la propriété des différents corps qui les ont conquis, tandis que les canons, armes et autre matériel de guerre seront répartis d'après le nombre des populations. Les trophées principaux, à savoir l'épée que Napoléon III a rendue à Sedan, jointe aux épées des quatre maréchaux français qui sont prisonniers de guerre, seront probablement déposés à Berlin comme un souvenir de nos victoires.

La médaille commémorative qui sera décernée à tous les combattants de l'armée allemande sera faite avec le bronze des canons pris à l'ennemi.

Nous avons oublié de dire que l'autre jour Hull a failli être le théâtre d'un bien triste accident. Une société dramatique s'était rendue dans ce village pour donner une représentation. Près de cinq cents personnes s'étaient réunies dans le second étage d'une nouvelle maison. Les rideaux se lèvent, la comédie commence, mais soudain elle menace de se changer en tragédie après les premiers éclats de rire. Un craquement sinistre se fait entendre, et les auditeurs s'aperçoivent que le plancher cède graduellement au centre. Une confusion terrible s'en suit. Les femmes s'évanouissent et les hommes, affolés par la terreur, veulent se précipiter par les croisées. Grâce à la présence d'esprit et à l'énergie de quelques personnes, qui réussirent à maintenir l'ordre, il n'y eut aucun accident à déplorer.—*Courrier d'Outaouais* du 27.

Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, qu'il est arrivé un bien triste accident ce matin à Pakenham, dans la manufacture de drap de Hilliard et Dixon. La grande roue du moulin était en mouvement, lorsqu'une Madame veuve Dumas, de l'endroit, eut l'imprudence de l'approcher un peu trop près. Ses hardes, entraînées par l'attraction et l'air, prirent dans la roue, et dans un instant son corps fut mis en pièces. On n'arrêta le mouvement que pour les retirer morceau par morceau. Elle laisse deux jeunes enfants.—*Idem*.

Le *Moniteur Universel* publie les chiffres des décès survenus à Paris pendant les dix-neuf semaines du siège et pendant les quatre semaines de l'armistice.

Ce document montrera à la France et à l'histoire ce que Paris a souffert pendant cette longue période d'investissement.

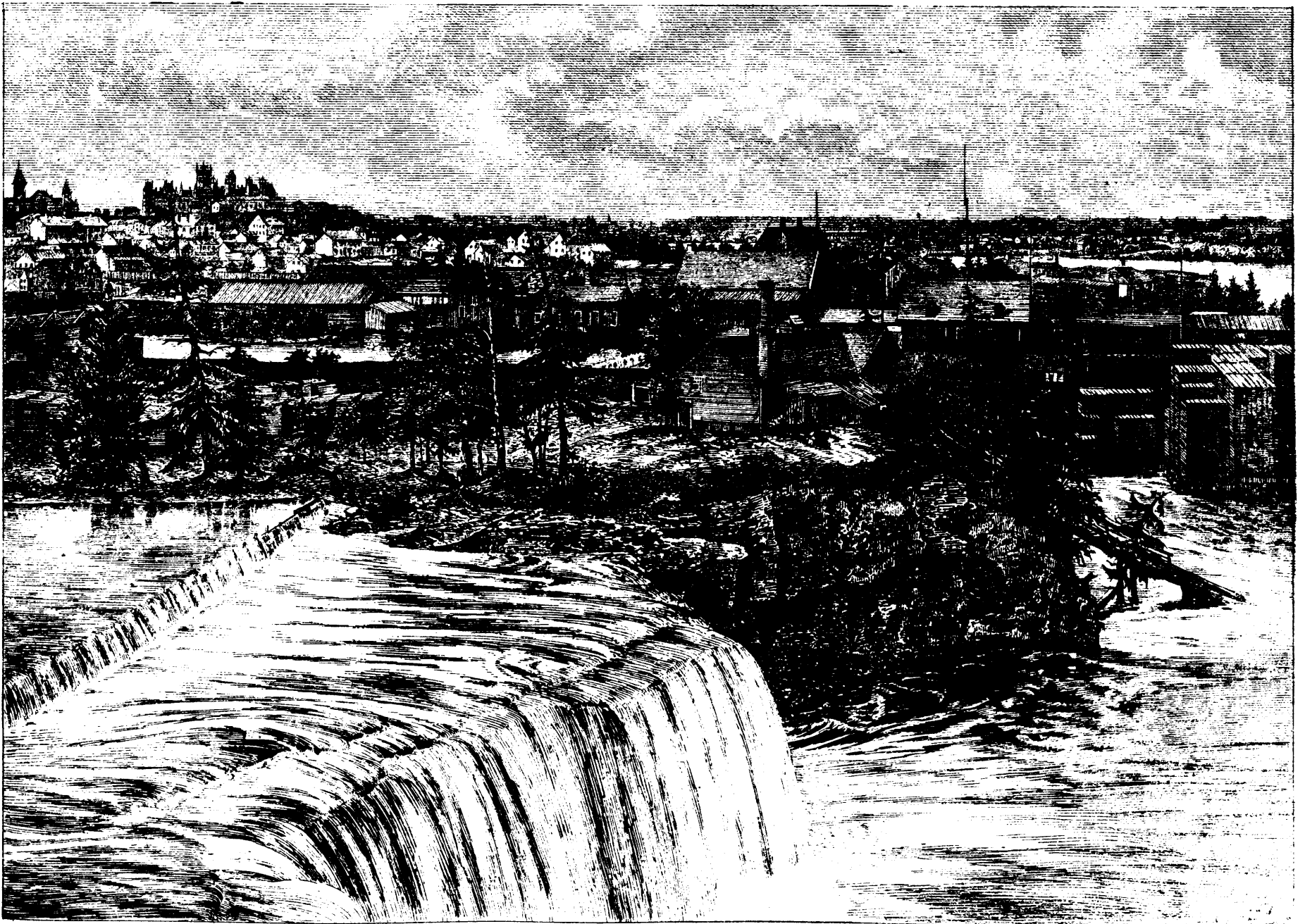
Du mois de septembre au mois de mars de l'année dernière il était mort à Paris 21,978 personnes. Cette année il est mort pendant le même espace de temps 64,154 personnes. Bien entendu on ne parle pas de ceux qui sont morts en se battant autour de Paris.

## NAISSANCE.

A St. Louis de Kamouraska, le 27 du mois dernier, la dame de Jos. G. Pelletier, Ecuier, Protonotaire C. Sup., un fils.

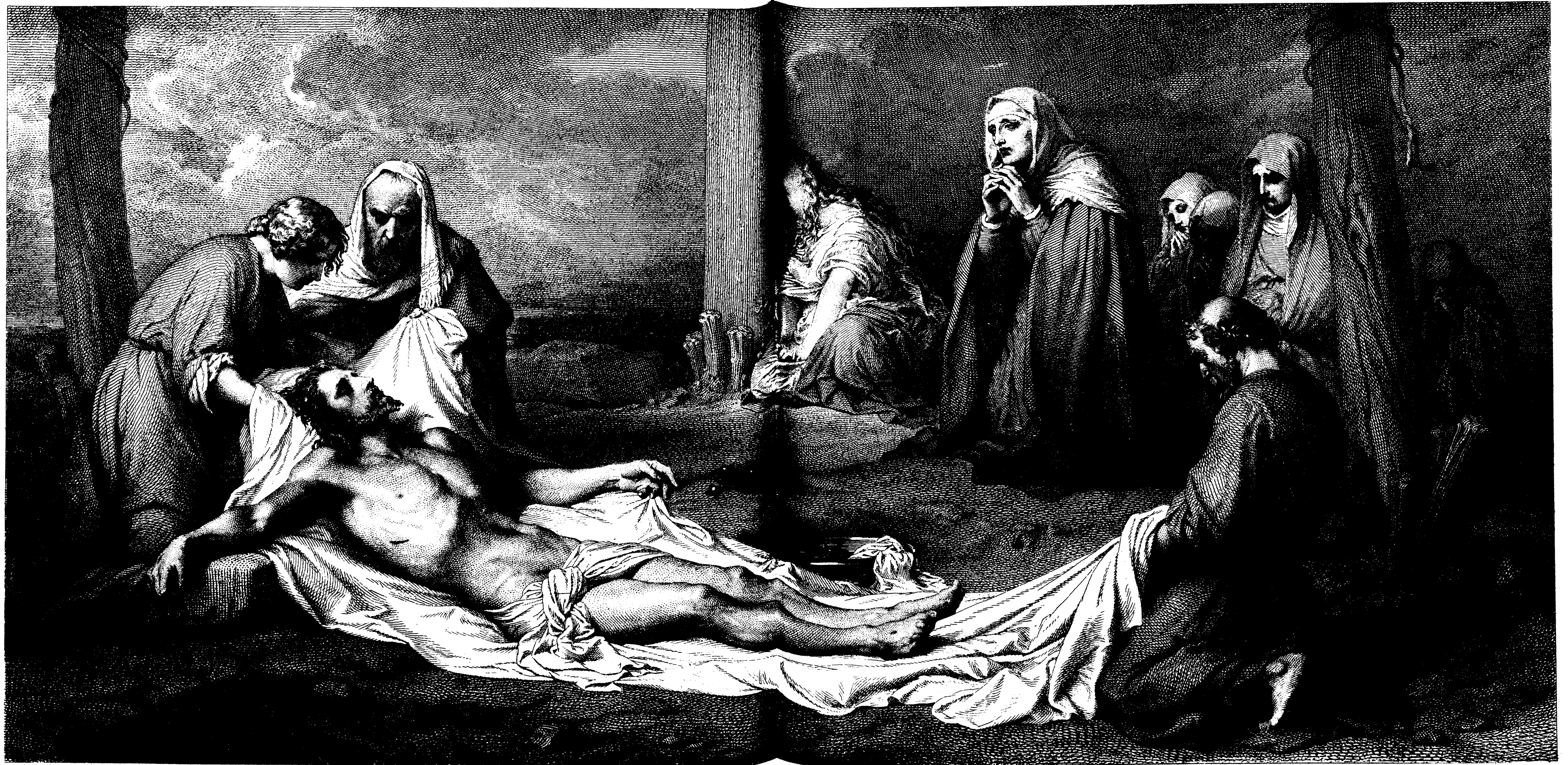


PH. AUBERT DE GASPÉ.



LES CHUTES DU RIDEAU, OTTAWA. D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE NOTMAN.

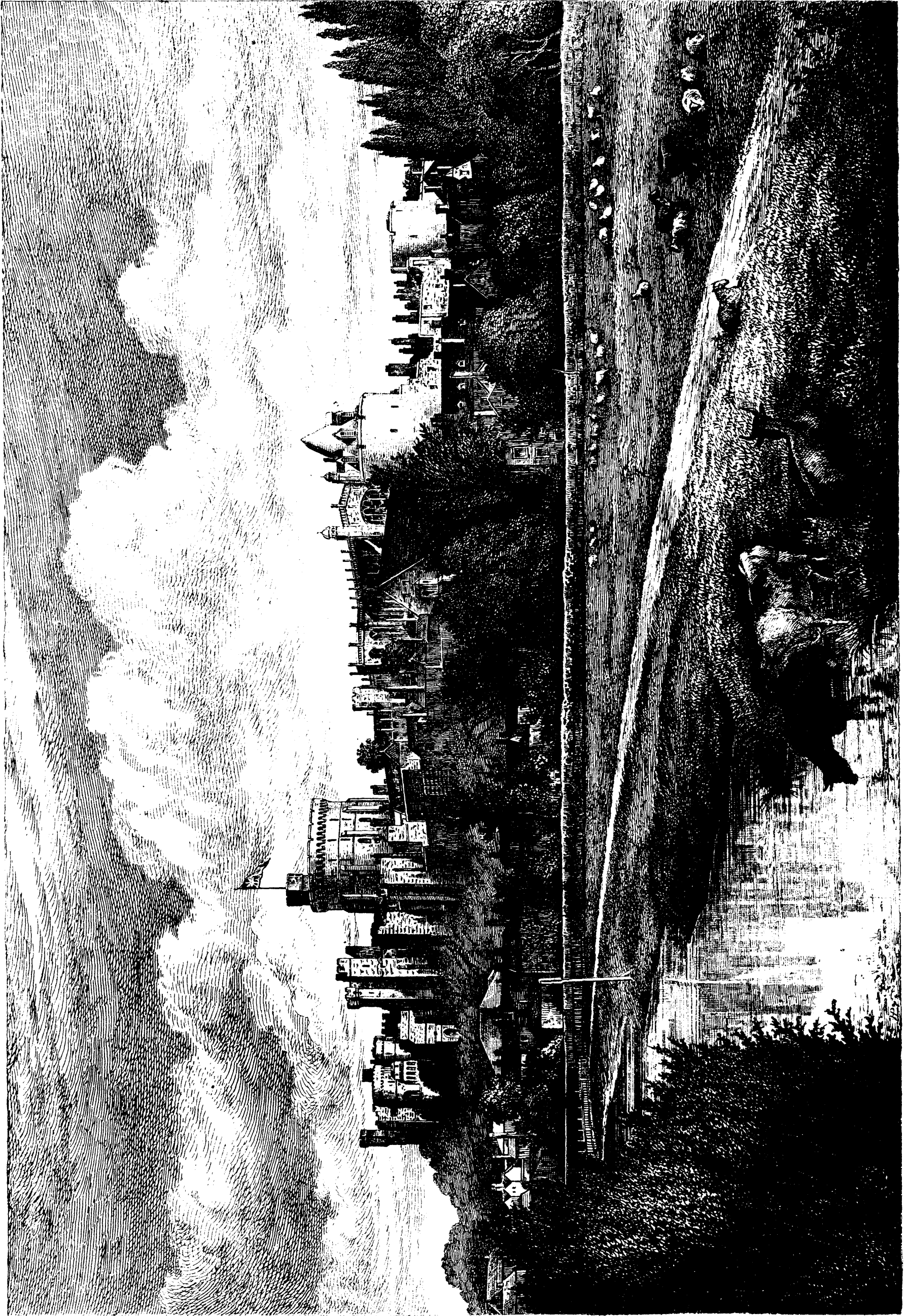




PEINT PAR PAUL DELAROCHE. GRATÉ PAR HENRIQUEL DUPONT.

L'OPINION PUBLIQUE, 6 AVRIL, 1871.





LE CHATEAU DE WINDSOR.



## AVIS.

Notre agent M. Dorion, collectera lundi prochain, et les jours suivants, dans les quartiers St. Joseph, St. Antoine et St. Laurent.

Nous avons besoin des Nos. 8, 9, 10, 11, 33, 34, 35, 36 et 37 de la 1ère année de l'Opinion Publique.

Ceux de nos abonnés qui désirent vendre leur série de l'Opinion Publique de l'année dernière, trouveront à les placer en s'adressant au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 6 AVRIL, 1871.

## SEMAINE PARLEMENTAIRE.

L'admission de la Colombie Anglaise dans le giron de la Confédération a fait tous les frais de la semaine au Parlement Fédéral. La discussion a été longue, passionnée, belle et grande. C'est à notre avis le meilleur débat que nous ayons eu depuis l'établissement de la Confédération. Ce n'est peut-être pas celui où l'on a déployé le plus d'éloquence chaleureuse, mais c'est certainement celui où la députation s'est le plus élevée au-dessus des considérations de parti et de sections pour ne voir que les grands intérêts du pays. Il s'agissait de compléter l'œuvre de la Confédération, de mettre "le couronnement à l'édifice," suivant une phrase fameuse. L'annexion de la Colombie Anglaise, c'est en effet la Puissance du Canada libre d'elle-même depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, en possession de deux immenses Océans pour jeter les bases d'un commerce d'une grandeur incalculable, faire passer sur notre territoire les produits de l'Asie et du Far-West, et fonder ici l'un des plus puissants empires du monde. Toute la députation, du moins presque toute la députation, a compris l'importance de cette nouvelle annexion.

Mais là où venait le point critique, c'était sur les conditions exigées de nous par la nouvelle province. Elle demande la construction par le Canada d'un chemin de fer dit du Pacifique, pour relier cet Océan à nos chemins de fer canadiens. Ce sera un chemin d'à peu près douze cents lieues de long et devant coûter au moins cent millions de piastres. Il devra être commencé dans deux ans et fini dans dix. C'est une œuvre tout simplement gigantesque dans ses proportions et dans son coût. On comprend dès lors les hésitations de plusieurs députés. A l'approche des élections, les votes d'argent un peu considérables sont fort embêtants. Malgré les promesses du gouvernement, qui a déclaré par l'organe de Sir Georges E. Cartier que le chemin serait construit au moyen de réserves de terres, abandonnées par la Colombie Anglaise expressément pour le projet, au moyen d'autres terres que le gouvernement a mises de côté dans le Nord-Ouest pour le même but, d'octrois du même genre que l'on attend d'Ontario, et d'un léger subside fédéral qui ne devra pas augmenter nos taxes; malgré toutes ces promesses, disons-nous, les membres se sont montrés fort incrédules, et les résolutions n'ont été emportées que par une faible majorité. C'est surtout le Haut-Canada qui a fait faux bond au gouvernement. Sir Georges a été soutenu par sa fidèle majorité du Bas-Canada, moins deux ou trois défections qu'on soupçonnait déjà depuis assez longtemps.

J. A. MOUSSEAU.

## COUR CRIMINELLE.

Cette cour siège à Montréal depuis vendredi, 24 mars dernier.

L'hon. juge Drummond préside, et MM. Piché et Ritchie représentent la couronne.

Les principaux procès ont été jusqu'à présent, celui de Amédée Bienvenu dit Lafontaine, pour bigamie et celui de P. A. Crevier de St. Martin, notaire, pour incendiat.

Bienvenu a été habilement défendu par MM. Perkins et Monk, et acquitté sur une objection légale soulevée contre l'indictement. M. Perkins n'est pas à son premier succès; on sait qu'il conduit très-bien une cause et qu'il s'exprime avec beaucoup de facilité et d'assurance.

Nous aurions aimé entendre M. Monck adresser la parole aux jurés. M. Monck, qui est un jeune avocat s'était déjà gagné les sympathies de l'auditoire par son langage et ses manières distingués, l'accent agréable avec lequel il parle le français et la précision, la netteté de sa parole.

Il s'est passé dans cette cause plusieurs incidents qui ont inspiré beaucoup de commentaires, durant une après-midi surtout. Passons les sous silence.

On a aussi remarqué l'inconvénient qu'il y a de nommer les avocats de la couronne à la veille du terme; ils arrivent sans préparation et apprennent leurs causes en les plaidant. Malgré leurs talents ils sont quelquefois surpris, et lorsqu'il n'y a pas trop d'harmonie entre la cour et la couronne, comme pendant ce terme, les choses vont mal.

La cause de Crevier est une triste affaire. Crevier est un

jeune notaire, il est accusé d'avoir mis le feu à la grange d'un nommé Ladouceur, et il doit subir un autre procès pour avoir percé de coups de couteau le cheval de M. Dubé, curé de St. Martin, tout cela par vengeance d'amour, paraît-il, parce que ce Ladouceur et M. le curé mettaient des obstacles à des relations coupables qu'il entretenait avec une femme de mauvaise vie. Cette femme qui est mariée était partie, déjà, pour aller aux Etats-Unis; son mari avait trouvé, un soir, la maison vide. Mais dans cette affaire, la femme infidèle est le principal témoin contre son amant, elle prouve des aveux compromettants.

M. Kerr défendait l'accusé, et M. Chapleau agissait comme conseil de la couronne. La cause a été habilement conduite de part et d'autre. M. Chapleau comme souvent a fait un fort plaidoyer. Crevier a été acquitté.

La tempête qui grondait depuis le commencement du terme entre la cour et la couronne a fini par éclater dans cette cause.

Le juge ayant décidé une objection avant que l'avocat de la couronne eût défendu sa position, comme il désirait le faire, M. Piché s'est levé, exaspéré, et a protesté en termes acerbes contre la conduite de la Cour à son égard. M. Piché qui avait raison a eu le malheur de se servir d'une expression un peu cavalière, il faut l'avouer; il a demandé à la cour, ni plus ni moins, de vouloir bien se taire, un instant. La cour l'a obligé avec raison, à son tour de se rétracter.

Lorsque M. le juge Drummond siège à la cour criminelle, on dirait toujours, qu'obsédé par les souvenirs glorieux que cette cour lui rappelle, il va s'élever du banc sur le parquet pour entreprendre avec ceux qui lui ont succédé une de ses luttes oratoires où il était si remarquable.

## LES TROIS FLEAUX.

L'ALCOOL—LE JOURNAL—LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

Il y a un axiome latin qui dit que la corruption de ce qu'il y a de meilleur est ce qu'il y a de pire—*corruptio optimi pessima*. On voit que nous allons commencer à nous entendre. Ce que nous attaquons et ce que nous voudrions pouvoir anéantir, c'est la corruption de ces trois excellentes choses: l'alcool, une des plus belles découvertes de la chimie moderne, due à Arnaud de Villeneuve; la presse, la plus grande conquête de l'esprit humain depuis l'établissement du christianisme; enfin le suffrage universel qui constitue le progrès politique le plus complet que l'on puisse concevoir, en tant qu'il consacre l'arrivée d'un peuple à l'état politique adulte.

C'est le *Courier des Etats-Unis* qui dit cela dans un article remarquable, et il continue en démontrant tous les maheurs enfantés par l'abus de ces trois grandes choses. De même que les ivrognes ont abusé de l'alcool, ainsi les démagogues, comme les Rochefort et les Pyat, ont abusé de la presse, et les corrupteurs ont souillé le suffrage universel qui aurait dû être l'expression libre et honnête des sentiments patriotiques et des idées utiles. L'auteur de cet article se demande comment on peut empêcher la presse et le suffrage universel d'être détournés de leur noble but par la licence, les passions et les folies des hommes. Il se fait fort d'indiquer le moyen. Nous verrons s'il a trop promis.

## LOUIS VEUILLOT ET HENRI V.

Le célèbre journaliste catholique a lancé son programme pour l'avenir; ce programme, c'est une espèce de république ou de monarchie basée sur le suffrage universel avec le comte de Chambord à sa tête. Après avoir fait le tableau de la France et de ses malheurs, Veillot affirme que dans ce programme seul se trouve le salut de la France. Voici les principales bases du système politique que le comte de Chambord serait appelé à présider:

On convoquera une assemblée nationale constituante, élue par le suffrage universel.

A cette assemblée il pourra ajouter, avec égal droit de vote, le nombre de membres qu'il jugera nécessaire, choisis parmi les citoyens français que les passions de parti auraient écartés ou qui ne se seraient pas offerts au scrutin.

Les bases morales de la Constitution seront la religion, la famille, la propriété, la liberté.

Les bases politiques seront le suffrage universel, l'hérédité de la fonction suprême, la division du territoire en grandes agglomérations territoriales correspondant aux anciennes provinces.

Chaque province ou Etat s'administrera librement par ses élus, depuis la commune jusqu'à la subdivision départementale et jusqu'à la subdivision provinciale ou Etat.

La province sera un véritable Etat. Elle aura sa magistrature, son budget, sa milice, son université ou ses universités. Elle ne subira de contrôle que celui de l'Assemblée générale et sur les seuls points qui intéresseraient l'unité nationale.

L'unité nationale sera maintenue par l'hérédité de la fonction suprême, présidentielle ou royale, par la cour suprême de justice et par l'Assemblée générale ou les états généraux, et plus encore par la force des choses, car le caractère même de la France la porte à l'unité, et la loi ici doit contenir plutôt que pousser.

L'Assemblée générale est élue par l'Assemblée provinciale, et chaque province y envoie le même nombre de députés. En font partie de droit et par le fait de leur fonction: l'archevêque, le chef de la milice, le magistrat principal de la province, le recteur de l'université et les président et vice-président de la cour suprême de justice. Tous les fonctionnaires doivent d'ailleurs tenir quelque chose de l'élection ou directement ou par proposition.

Tout citoyen est éligible à l'Assemblée générale.

Les événements ne tarderont pas à nous dire quelles chances a ce programme de réussir. Déjà les départements de l'Ouest de la France s'émeuvent, et on peut croire que s'ils renversent la révolution, ce ne sera pas au profit des Bonapartes ou

des Orléanistes. Entre un Bourbon et un Bonaparte, les partis accepteront le premier. Si Napoléon revient, la guerre civile durera tant qu'il ne sera pas disparu, et il faudra toujours avoir recours à un autre homme. Si le programme de Veillot est celui de Chambord, nous ne voyons pas que la France puisse désirer ou soit capable de supporter plus de liberté.

Je disais, il y a quelque temps, que l'homme destiné à sauver la France et l'ordre social devrait résoudre le problème de l'alliance de l'autorité avec la liberté et concilier les principes de la morale et de la religion avec les besoins et les aspirations des temps modernes. Il est inutile de chercher à détruire les conquêtes de l'esprit humain, les institutions politiques enfantées par tant de sacrifices; il est impossible d'empêcher les peuples modernes de participer à la chose publique, de renoncer à leur part de gouvernement. La question est de savoir diriger et coordonner ces éléments si puissants pour le bien ou pour le mal, de faire de toutes ces forces qui se combattent un tout harmonieux dont toutes les parties seront cimentées par la foi, l'autorité et la liberté.

Trois fois grand sera l'homme qui accomplira cette mission sublime! Et celui qui aura préparé son règne et levé le premier son drapeau sera digne d'être l'un de ses conseillers et de ses ministres.

L. O. D.

Le *Gaulois* a publié les portraits de quelques-uns des députés de Paris. A l'exception de Thiers et de quelques autres, on ne sait qu'une chose sur leur compte, c'est qu'ils sont les fruits du socialisme, les représentants de la canaille.

THIERS—Avant tout diplomate, le seul qui puisse lutter contre Bismark.

Avant tout historien, le seul qui apprécie justement les intérêts internationaux de l'Allemagne et de la France.

Avant tout prophète, car il a fait les fortifications de Paris et a prévu 1870 il a quelque trente ans.

Avant tout citoyen français, il a failli nous sauver en réveillant la question d'Orient.

Son élection est une preuve éclatante du bon sens français. Thiers aime assez son pays pour tout accepter, même la République.

FELIX PYAT—A écrit et écrit sans cesse le *Chiffonnier*. A la hotte! A la hotte! Il refait tout les jours sa tirade. Pour lui tout est vieux chiffons, vieux galons. Sa plume est un crochet, son journal un mannequin, la société un tas d'ordures. Il y a chez lui du pontife et du saltimbanque; il fait à la fois du prêche et du boniment. Victime platonique, il crie avant qu'on ne l'écorche. Sous l'Empire, il combattait de loin; sous la République, il a, nouveau Tyrtée, entonné à distance le chant de guerre. Il ne rêve que lutte, combat et vengeance. C'est un portrait flatté.

FLOQUET—De grands favoris. Un grand chapeau. Figure à gros traits. Yeux brillants. Parole sonore, parfois un peu vide. S'est attaché à la démocratie en épousant la fille de Kessner, le vieux patriote alsacien. Habile plaideur, violent à l'occasion, fin s'il le faut. La grande habileté de Floquet a été, aux élections de 1869, de se désister en faveur de Ledru Rollin, inassémenté.

Très dévoué d'ailleurs. Tel détenu qu'on pourrait nommer a trouvé dans sa caisse des billets de mille francs qu'exigeait sa liberté provisoire. Car il est riche et il est jeune.

Beaucoup d'avenir et, heureusement, peu de passé. F. JAMBON—En France, un mot s'attache à un homme comme à la tunique de Nessus. On dit Gambon, l'homme à la vache.

D'autres détails sont peut-être nécessaires: né en 1820, républicain de la vieille date et ardent lutteur sous Louis-Philippe. En 1848, représentant de la Nièvre. Est allé aux Arts-et-Métiers le 13 juin 1849, acte qui motiva un jugement de déportation. Il n'est rentré en France que dans ces dernières années, et refusa le serment électoral. Puis il protesta contre le paiement de l'impôt, d'où l'histoire de la vache vendue par l'autorité pour acquitter les droits du fisc.

Voici comment M. E. Morin apprécie dans le *Pays* le résultat de l'abolition des droits sur le blé, la farine et le charbon:

L'événement commercial depuis notre dernière revue a été l'abolition des droits prélevés sur le charbon, le blé et la farine. Cette mesure, qui avait été passée pour favoriser une certaine classe de protectionnistes de la province d'Ontario, était généralement condamnée, et le public à appris avec satisfaction le rappel de cette mesure qui facilitera beaucoup l'expédition des céréales en transit pour l'Europe. Les formalités douanières par lesquelles les armateurs étaient obligés de passer, étaient souvent un sujet de dissatisfaction et de retard. Leur abolition est un pas dans la voie du progrès commercial et les facilités d'exportation qu'elle offre déjà la voie du St. Laurent sont de nature à attirer l'attention des expéditionnaires des Etats de l'Ouest sur les avantages que nous leurs fournissons sur les autres routes, où le transport se fait plus lentement et plus chèrement.

Cette mesure, avec celle de l'élargissement des canaux qui se débat actuellement, et qui, nous espérons, finira par triompher des objections qu'on pourrait apporter, fera dévier une grande partie des exportations des Etats de l'Ouest qui ont maintenant lieu par le canal Erié, et leur fera adopter la voie du St. Laurent.

## LES KUKLUX.

On connaît la terreur que cette société inspire depuis quelques années aux Etats-Unis. Le mystère dont elle s'entourait la rendait encore plus terrible. On la dit le résultat de la vengeance du Sud contre les nègres et les hommes du Nord.

Elle date du commencement de 1868 ou même de 1867, et avait été précédée par une autre association connue sous le nom de "Heroes of America" ou "Red Strings." La nouvelle société a d'abord porté le nom de "White Brotherhood" ou de "Invisible Empire," et n'a pris la dénomination bizarre de Kuklux-Klan que pour tromper l'attention publique.

Pour en venir aux actes particuliers dont les membres du

Kuklux-Klan se sont rendus coupables, le Comité a constaté que dans le seul comté de Lincoln, jusqu'au 27 octobre 1870, il y a eu vingt et un cas de violence, consistant dans l'infliction du supplice du fouet ou dans des coups de feu tirés sur des citoyens. Dans le comté d'Alamance, on a constaté trente-huit cas, dont deux meurtres et une mutilation. Dans le comté de Greene, les Kuklux décrétèrent la mort du shériff Colgrave, parce que ce fonctionnaire avait arrêté un des leurs, et ils le mirent à mort en avril 1869; puis ils délivrèrent publiquement de prison deux de leurs associés qui avaient été arrêtés par le shériff. Le Comité a entendu des témoignages qui attribuent d'une manière certaine aux Kuklux un grand nombre de crimes dans plusieurs autres comtés. Il a été commis en outre des meurtres et d'autres violences par des bandes d'hommes masqués et déguisés, qui n'ont pu être reconnus par personne. Le gouvernement américain a résolu de combattre les Kuklux.

Nous avons oublié de parler des débuts de M. Barthe dans la Chambre des Communes. Il a prononcé, le 14 mars, un très-bon discours sur la question d'arbitrage, très-bon au point de vue auquel il se plaçait. Sa parole vive et distinguée a fait une bonne impression sur la Chambre. L'espace ne nous permet pas de publier ce discours. Nous l'aurions publié dans le but d'encourager les membres nouveaux qui s'efforcent de faire honneur au Bas-Canada dans la Chambre fédérale.

A propos, nous devons dire que M. Fournier, membre pour Bellechasse, et M. Delorme, membre pour St. Hyacinthe, font honneur à leurs électeurs et à leur parti.

L. O. D.

## UNE SCÈNE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

On sait que l'élection de Garibaldi à l'Assemblée nationale fut annulée sur le principe qu'il n'était pas citoyen français. La séance où on s'occupait de cette question fut orageuse. Le fameux Victor Hugo, si grand et si petit, se fit l'avocat de son ami en démagogie, Garibaldi, et prononça le discours suivant :

La France, dit-il, n'a rencontré que la lâcheté de l'Europe. Et la France avait pris en main la cause de l'Europe. Pas une puissance, pas un roi ne s'est levé. Un homme seul est intervenu, et cet homme est une puissance.

Une voix à droite.—Une puissance délétère. (Agitation). Cet homme, qu'avait-il ? Une idée et une épée. Cette idée avait délivré un peuple : cette épée voulait en délivrer un autre. Garibaldi est le seul des généraux qui ont combattu pour la France et qui n'ait pas été vaincu. (Longue agitation).

Plusieurs voix.—A l'ordre ! à l'ordre !

M. de Chanzy dit quelques paroles qui se perdent dans le bruit.

De vives interpellations se croisent de divers côtés.

Les cris à l'ordre redoublent.

M. le président demande qu'on le laisse juge du rappel à l'ordre.

Voix à droite.—On le demande !

M. le président demande à M. Victor Hugo de s'expliquer.

M. Victor Hugo.—Il y a trois semaines que vous refusez d'entendre le général Garibaldi. (Nouveau bruit).

Voix nombreuses.—Non ! non !

M. Victor Hugo essaie de dominer le bruit, puis il déclare, au milieu du tumulte, donner sa démission.

Un membre, à droite.—Avant de juger si le général Garibaldi est ou non éligible, il faudrait qu'une enquête eût lieu sur les faits qui ont amené les désastres dans l'Est. Nous produirons des télégrammes de M. Gambetta reprochant au général Bourbaki de ne pas avancer, quand son inaction dépendait peut-être de celle d'un autre. Il faudrait savoir si le général Garibaldi, plutôt que de combattre pour la France, n'est pas venu défendre la République universelle. (Nouvelle agitation).

M. le président demande à M. Victor Hugo s'il maintient la lettre de démission qu'il vient de déposer.

M. Victor Hugo.—Oui, j'y persiste.

M. le président l'invite encore à se recueillir.

M. Victor Hugo déclare encore persister à donner sa démission.

M. le président demande à l'Assemblée de ne pas lui donner connaissance de la lettre de M. Victor Hugo avant demain.

La violence des passions se manifeste dans toutes les parties de l'Assemblée, dit M. le président, et il serait utile que la passion disparût d'une Assemblée délibérante.

Après que le calme s'est rétabli, un membre du 15<sup>e</sup> bureau déclare qu'au nom du droit, le général Garibaldi n'est pas citoyen français et que, par cela même, il n'est pas éligible.

M. Lockroy s'écrie au milieu de l'agitation qui se renouvelle : M. le général Ducrot nous avait promis de revenir mort ou victorieux. (Vives réclamations à droite).

M. le président.—Vous vous écarterez de la question, ou plutôt vous n'y entrez pas. Vous n'avez pas la parole.

M. le général Ducrot.—Je suis resté deux mois aux avant-postes sous les murs de Paris. Je laisserai d'ailleurs à ceux que j'ai eu l'honneur de commander le soin de me défendre.

Le général Leflo, en qualité de ministre de la guerre à Paris, rend pleine justice à la bravoure du général Ducrot. Du reste, ceux qui se battaient ont été souvent insultés par des gens qui ne se battaient pas. (Bravos prolongés). Il faut dire à l'honneur de cette brave garde nationale de Paris qu'elle aussi a été insultée par ceux qui ne se battaient pas. (Applaudissements à droite. Bruit à gauche). Je parle de ceux qui insultent et non de ceux qui se sont battus. Ceux qui se battent n'insultent pas. (Bravo ! bravo !) Je crois avoir satisfait aux sentiments de l'Assemblée, dit le général Leflo, je n'ajoute rien. (Approbation).

M. Langlois voudrait qu'il y eût union entre tous les citoyens sur le terrain de la patrie et de la République. Et, c'est triste à dire, c'est cette union qui manque le plus. Je ne m'occupe pas de savoir qui a été vainqueur, qui a été vaincu ; mais il serait digne de l'Assemblée de valider l'élection d'un homme qui a combattu pour la France jusqu'au bout, du général Garibaldi. (Non ! non !) Il y a dans cette enceinte beaucoup de députés catholiques ; eh bien ! pour des catholiques, pour des chrétiens, il n'y a pas seulement le baptême de l'Église, il y a le baptême du sang ; c'est ce baptême qui a fait Français, Garibaldi. (Très-bien ! très-bien ! à gauche.)

M. le président.—Les conclusions des membres du bureau sont l'annulation de l'élection du général Garibaldi. (Non ! non !)

## AUTRE SCÈNE.

L'Assemblée nationale venait de se réunir ; il s'agissait de la révision des élections. A ce moment, Garibaldi, qui se trouvait placé à droite, à côté de M. Esquiros, ôte le chapeau de feutre gris dont il était couvert, se lève et demande la parole.

La curiosité est au comble dans la salle.

L'étonnement et l'embarras se manifestent dans la Chambre, dont tous les membres sont debout.—La séance est levée, disent les uns. Vous avez refusé le mandat de député, disent les autres. Vous ne pouvez prendre la parole.

M. Esquiros s'écrie d'une voix indignée :—Une assemblée française ne peut refuser la parole à Garibaldi. Votre devoir est de l'écouter.

Parlez, Garibaldi ! s'écrient quelques voix des tribunes.

Un jeune délégué au comité de Marseille, qui a souvent pris la parole dans les réunions publiques et qui est placé à l'une des premières loges du centre, interpelle l'Assemblée d'une voix tonnante, accompagnée de gestes d'indignation :

—Assemblée du démembrement national ! Assemblée rurale ! Vous étouffez la voix des patriotes ! C'est une infamie.

Dans les tribunes supérieures, de nombreux spectateurs, parmi lesquels des gardes nationaux, crient à tue-tête : « Vive Garibaldi ! »

La confusion est au comble. Les députés debout, et tournés vers les interrupteurs, les somment de se taire et de respecter l'Assemblée.

Le jeune tribun de Marseille, posté aux premières loges, continue à gesticuler, et à apostropher les députés avec une véhémence croissante.

—Oui, dit-il, vous êtes l'Assemblée rurale, les représentants du démembrement de la France, vous tremblez devant cette voix généreuse.

—Vive Garibaldi, crient les deux cents voix du centre.

—Silence aux perturbateurs ! répondent les députés exaspérés. Qu'on fasse évacuer la tribune par la force.

Le président rentre dans la salle. Il se couvre, et, debout, il prononce avec force ces mots :

—Huissier, faites évacuer la salle.

Le général Le Flô a quitté son banc dès ce commencement de tumulte. Il a fait venir le commandant du bataillon de la garde nationale et lui a donné l'ordre de faire évacuer la salle.

Des gardes nationaux se présentent aux portes de chaque tribune, qui commencent à se vider d'elles-mêmes.

Tout le monde sort, mais la foule des spectateurs favorables à Garibaldi s'arrête dans le vestibule et sur le grand escalier (qui est aussi vaste que l'escalier du Grand-Opéra), où se trouvent un certain nombre d'officiers garibaldiens.

Bientôt Garibaldi paraît vêtu d'un manteau gris, coiffé d'un chapeau de feutre gris, appuyé sur le bras de deux de ses aides de camp, des cris formidables éclatent : Vive Garibaldi ! Vive Garibaldi ! Les chapeaux et les képis s'agitent. Personne n'ose rester couvert sur le passage du chef des volontaires.

Les députés qui sortent à la suite de Garibaldi sont fort troublés. Des querelles violentes s'engagent sur l'escalier entre ceux qui prennent part à la manifestation et ceux qui élèvent la voix pour la blâmer.

Garibaldi descend lentement les marches de l'escalier, souriant doucement à ceux qui l'acclament.

Au dehors une nouvelle ovation l'attendait. Dès que Garibaldi paraît sur le péristyle, les cris de « Vive Garibaldi ! » retentissent sur la place du Grand-Théâtre. Les gardes nationaux qui sont de faction à l'extérieur de la salle, mêlent leurs vivats à ceux de la foule.

Garibaldi monte péniblement dans une voiture qui l'attendait au pied du perron. Les groupes se pressent autour de la voiture. Le général leur adresse quelques paroles qui n'arrivent pas jusqu'à son oreille.

Quand la voiture s'est éloignée, le général Le Flô adresse des reproches et des recommandations aux officiers de la garde nationale chargée de la garde de l'Assemblée.

Une demi-heure après cette émotion est calmée.

Quelques faits donneront une idée des sentiments de vengeance et de haine que les Prussiens ont laissés derrière eux. Ceci s'est passé le jour de l'évacuation de Paris par les Allemands.

A neuf heures du matin, une femme du monde interlope, fort bien mise et accompagnée d'un jeune homme, venait de saluer le prince de Saxe-Cobourg, qu'elle connaissait particulièrement, disait-elle, la foule la désigna aussitôt à l'indignation publique, et huée, bouculée, elle ne put se sauver qu'en se réfugiant dans la boutique d'un brosseur, place Beauveau, d'où elle sortit protégée par des citoyens et un capitaine de la ligne, pour aller prouver son identité au poste du ministère de l'intérieur.

Deux malheureuses filles perdues causaient au milieu d'un cercle d'officiers prussiens. Tout à coup, des gamins et des gens en blouses blanches se sont mis à crier : A Peau les Prussiennes ! et se sont rués sur elles. Une agitation s'est produite alors parmi les soldats allemands, qui ont couru vers leurs armes, placées en faisceaux au milieu de l'allée. Les officiers se sont retirés, et ces deux malheureuses, isolées, sont tombées entre les mains de cette foule insensée, qui a failli les étouffer. Ce n'est que grâce à l'énergie et au courage de quelques honnêtes bourgeois, qu'on a pu les arracher à la fureur de la foule, en les faisant enfermer dans l'établissement d'un café-concert, où elles ont été mises en sûreté.

Une scène d'un autre genre s'est passée rue de Rivoli :

Vers trois heures, un détachement de uhlands étant venu faire une ronde jusqu'au commencement de la rue, près des sentinelles françaises placées en cet endroit, un individu d'une quarantaine d'années environ leva son chapeau en l'air, appela les cavaliers, leur offrit des cigares, et, quand ils repartirent, cet homme agita son chapeau avec ivresse et se mit à crier : Vive la Prusse !

Aussitôt la foule se rua sur ce misérable et voulut l'écraser sous ses pieds. Deux vigoureux marins s'emparèrent de cet homme, réussirent à l'arracher des mains de la multitude indignée et l'entraînèrent, presque mort, au poste de la place Vendôme.

Depuis le 3 mars, des écriteaux en tôle vernie, sur lesquels on lit : ROUTE DE LA REVANCHE, ont été appliqués en différents endroits de la rue qui porte la dénomination de rue d'Allemagne (rue qui va du canal à la porte de Pantin).

Ce sont des gardes nationaux qui ont opéré cette substitution dans la dénomination donnée à la voie qui conduit en Allemagne, et par laquelle nos armées victorieuses rentrèrent dans Paris après la campagne de Prusse et de Pologne, en 1806 et 1807.

## L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

—Qui les a forcés à contracter leur situation dans le monde et à la cour ? répondit vivement le comte. D'ailleurs, qui n'a pas de dettes ?

—Cependant, monsieur le comte, eux seuls avaient intérêt à commettre ces crimes ! M. Lenoir affirmait à Sa Majesté qu'il avait entre les mains les preuves écrites que ces deux gentilshommes avaient engagé l'avenir relativement au futur héritage de leurs futures femmes pour solder une partie de leurs dettes, et pour que Mmes de Niorres pussent hésiter de leur oncle il fallait bien que la ligne directe fût entièrement supprimée, ce qui a eu lieu cette nuit.

—C'est possible, dit le comte avec impatience ; mais j'espère encore que la justice éclairera cette affaire, car je le répète, je m'intéresse vivement, pour ma part, à ces deux pauvres jeunes gens....

—Mais, interrompit la marquise, vous ne m'avez pas dit, comte, comment vous étiez sorti de cette fournaise ?

—Les secours habilement dirigés, répondit M. de Sommes, étaient parvenus à lutter avec avantage contre l'incendie, tandis que nous explorions une partie des bâtiments à la recherche du conseiller.

A peine un chemin jusqu'à nous fut-il jugé praticable que des soldats du guet, des agents de M. Lenoir, d'intrépides travailleurs s'étaient précipités à notre secours.

On nous croyait perdus.... Quand on nous trouva, nous étions encore dans l'appartement de Mme de Versac....

—Et MM. d'Herbois et de Renneville se sont laissés arrêter sans résistance ?

—Ils n'ont pas prononcé une parole.

—Et on les a conduits ?....

—A la Bastille, je suppose.

—Et M. de Niorres et sa belle-sœur, et ses nièces ? demanda la marquise, dont la curiosité paraissait avoir fini par s'éveiller.

—Ma foi, répondit le comte, je n'ai aucune nouvelle à vous donner d'eux. Camparini, Lauzun et moi étions exténués, à moitié rôtis, et comme il n'y avait plus personne de vivant dans l'hôtel à retirer des flammes, nous nous empressâmes de nous dérober aux félicitations, aux éloges, à l'enthousiasme même que chacun croyait devoir nous témoigner, et nous évitâmes prudemment les dangers d'une ovation populaire.

—Eh bien mais ! et celui que votre marquis italien a blessé ou tué avec ses pistolets ? qu'est-ce qu'il est devenu, celui-là ?

—Tiens ! s'écria le comte en se frappant le front ; vous m'y faites songer, marquise ! J'avais tout à fait oublié ce malheureux-là.... Ma foi ! je ne sais ni qui il est, ni où il est, s'il vit encore ou si Camparini l'a tué.

—M. Lenoir n'en a pas parlé, dit Léonard, que la marquise interrogeait du regard ; il n'a pas dit un mot de cet homme.

—Eh bien ! belle marquise, dit le comte, en saisissant dans les siennes une main blanche et fine qu'il porta galamment à ses lèvres, vous ne direz pas que votre matinée n'a pas eu sa série d'émotions ! Je suis sûr que Léonard en est au moins à sa dixième édition depuis que M. Lenoir lui a communiqué le sujet de la première ?

—Je suis venu de Versailles chez Mme la marquise, répondit Léonard en essayant ses doigts blancs de poudre à une fine serviette que lui offrait la camériste.

—A propos, fit Mme d'Horbigny comme si elle se souvenait tout à coup de quelque communication importante à faire, à propos, le marquis Camparini aura perdu son pari ! C'est très-malheureux pour lui, car ce n'est certes pas par sa faute !

C'était la seule réflexion que le récit fait par le comte et par Léonard avait suggérée à l'esprit de la belle marquise.

## XXII.—Le marquis.

La coiffure de Mme d'Horbigny était enfin complètement achevée.

Léonard, après avoir donné un dernier coup d'œil à l'ensemble de la tête de la marquise, rabattit délicatement ses manchettes, secoua son jabot, prit son chapeau qu'il avait déposé sur un meuble voisin, salua et sortit.

Armande, la femme de chambre, rangeait sur la toilette de sa maîtresse les mille petits accessoires qu'avait inventés la coquetterie de nos grand'mères, et dont l'usage venait d'être sanctionné par les soins qu'avait pris la marquise d'utiliser toutes ces nombreuses inutilités.

Le comte fit un signe imperceptible à Mme d'Horbigny. Celle-ci, sans bouger de son siège, répondit par un coup d'œil rapide ; puis s'adressant à Armande :

« Mes odeurs, » demanda-t-elle.

La camériste fouilla au milieu des boîtes placées sur la table de toilette, et, ne trouvant pas le coffret qu'elle cherchait, elle s'élança hors la pièce.

« Avez-vous des nouvelles de Saint-Nazaire ? demanda vivement le comte en baissant la voix.

—Non, répondit la marquise sur le même ton. Pas depuis la lettre que je vous ai remise avant-hier matin ; pourquoi cette question ?

—Parce que j'ai reçu, avant-hier dans la journée, une visite importante.

—De quelle part ?

—De la part d'un homme qui pourrait devenir un ennemi fort dangereux.

—Et qui se nomme ?....

Armande, en rentrant dans le boudoir, ne permit pas au comte de répondre.

« Madame, dit la camériste, on envoie de la part de Bernard, le tuteur, madame a-t-elle des ordres à donner ? »

En ce moment un valet de pied apparut sur le seuil de la pièce.

« Une lettre pour monsieur le comte, » dit-il en présentant un billet sur un plateau.

Edouard prit la lettre, la décacheta, et après l'avoir rapidement parcourue :

« Cette personne est là ? demanda-t-il ?

—Oui, monsieur le comte, » répondit le valet.

Edouard se tourna vers la marquise.

« Vous permettez ?... dit-il.

—Vous n'avez pas besoin de permission, comte, » répondit Mme d'Horbigny.

M. de Sommes salua gracieusement et quitta aussitôt le boudoir. Son front était plus pâle et ses lèvres plus pincées encore que de coutume.

« Où est la personne qui vous a remis ce billet ? demanda-t-il au valet de pied en traversant un salon d'attente.

—Dans le grand vestibule ; je ne savais s'il fallait introduire... dit le domestique.



—Eh bien ! je descends au jardin ; priez ce gentilhomme de venir me trouver.

Et le comte, qui venait d'atteindre le red-chaussée de l'hôtel, se dirigea vers une porte vitrée s'ouvrant sur une magnifique pelouse.

Il n'y avait pas deux minutes qu'il faisait craquer sous ses pieds le sable de l'allée, qu'un personnage vêtu avec l'extrême recherche d'un grand seigneur s'élança vers lui....

—Eh ! per dio ! dit le nouveau venu avec un accent joyeux ; vous faites donc faire anti-chambre à vos amis, cher comte ?

—Je ne pensais pas que monsieur le marquis Campanini, n'ayant jamais été présenté à la marquise, pût venir ainsi chez elle ? répondit sèchement le comte de Sommes.

—Eh ! fit le marquis sans cesser de sourire de la façon la plus gracieuse, c'est précisément parce que je n'ai jamais été présenté à la ravissante maîtresse du cœur de mon meilleur ami, que je me suis permis de forcer sa porte. *Diavolo !* cher comte, je prétends que vous sollicitiez sur l'heure l'honneur insigne que je réclame !

—La marquise est à sa toilette.... —Alors faisons un tour de jardin en attendant le lever de cet astre éclatant.

Et Campanini, sans paraître se soucier le moins du monde de l'air plus que froid avec lequel l'accueillait le comte de Sommes, passa son bras sous celui de son ami et l'entraîna rapidement dans une allée couverte.

—Il avait été convenu, dit le comte à voix basse, que tu ne mettrais jamais les pieds dans cet hôtel et que personne ne viendrait m'y demander.

—C'est possible, répondit Campanini ; mais les temps sont changés. Saint-Jean, le valet de chambre du conseiller de Niorres, ne pouvait effectivement, sans éveiller les soupçons, venir ici parler au comte de Sommes ; mais l'illustre marquis Campanini est du meilleur monde, lui, et, à ce titre, il a ses grandes entrées partout. D'ailleurs, ne deviendra-t-elle pas ma bru un jour, cet chère belle et....

—Plus bas ! interrompit brusquement le comte en regardant autour de lui avec effroi.

—Allons ! fit Campanini en riant, ne vas-tu pas rougir de ton père, maintenant ? Morbleu ! que te faut-il donc ? J'ai une généalogie superbe ! Les Campanini figurent agréablement sur tous les livres d'or de la Péninsule....

—Est-ce pour me dire cela que tu es venu ! demanda le comte.

—Cela et autre chose ; qu'est devenu le matelot ?

—Quel matelot ? —Eh ! pardieu, celui qui accompagnait d'Herbois et de Renneville.

—Celui sur lequel tu as tiré ? —Oui.

—Il n'est donc pas mort ? —C'est probable, puisque l'on n'a retrouvé nulle part son cadavre ; et cependant les recherches ont été bien faites, je t'en réponds.

—Il a disparu ? —Complètement depuis le moment où je l'ai vu tomber.

—Mais tes deux balles l'avaient atteint.

—Mais, s'il était mort, il serait resté sur la place !

—Eh bien ! après tout, que nous importe cet homme ?

Campanini regarda le comte, et, haussant les épaules avec une expression de pitié :

—Presque rien, dit-il ; absolument rien même, si tu le crois. Seulement ce matelot connaît comme nous le fils de la Madone !

—Hein ? fit le comte en tressaillant.

—Et avant-hier, à Versailles, quand M. le comte de Sommes est descendu dans la cour des ministres de la victoire de S. A. Mgr le duc de Chartres, ce matelot, qui nous importe si peu, a tressailli en voyant le noble gentilhomme, et s'est frappé le front comme pour éveiller dans son esprit un souvenir à demi effacé.

—Tu es certain de cela ? —Je te prie de croire que j'ai une police autrement bien faite que celle de M. Lenoir.

—Mais tu ne m'avais rien dit....

—Je n'avais rien à te dire ; je voulais me débarrasser de l'homme à un moment venu. Cette nuit j'ai cru rêver, et cependant il n'est pas mort, je te le répète ; je ne l'ai pas tué quoique j'aie bien visé, car son cadavre n'a nullement été retrouvé.

—Mais alors où est-il ? —Voilà ce que je me demande et ce qu'il serait assez important de savoir ; puis ce n'est pas tout....

—Quoi encore ? —Tu viens de voir Léonard ?

—Sans doute, puisque j'étais venu à cette intention à l'heure de la toilette de la marquise.

—Il a entendu le rapport que M. Lenoir a fait à la reine ?

—Oui.

—Eh bien ! que s'est-il passé entre M. de Niorres et les deux marins avant que nous n'arrivassions dans la chambre de la bru ?

—On l'ignore ; le conseiller n'a rien dit.

—Rien absolument ? —Edouard l'a affirmé d'après le récit du lieutenant de police.

—Corbleu ! dit Campanini avec impatience, cela est grave ! Comment ces deux hommes se

se sont-ils laissés arrêter sans protester de leur innocence ! ils n'ont pas dit un mot ! Toutes mes précautions étaient admirablement prises ainsi que tu l'as vu.... Ils ne peuvent, aux yeux de la justice, démontrer leur innocence, mais ils auraient dû crier sur les toits ! Au lieu de cela, ils se laissent arrêter sans même paraître émus de cette arrestation.... Je n'aime pas cela, Bamboulà !.... Que diable, ils eussent dû se défendre au moins !....

—Que crains-tu donc ? demanda le comte.

—Eh ! voilà ce qui me chagrine, très-cher, c'est que je ne sais pas ce que j'ai à craindre.... Enfin, nous verrons. M. Lenoir nous appellera tous deux ce soir dans son cabinet pour signer nos dépositions relativement à l'incendie.... Nous tâcherons de nous trouver en même temps que le conseiller, et.... j'ai un plan !....

—Et l'affaire de Saint-Nazaire ? dit le comte après un moment de silence ; tu sais que Picard n'est pas encore revenu ?....

—Misère, que cela ! répondit Campanini en secouant la tête. Fouché et ses compagnons seront mystifiés jusqu'au bout, et, pour apprendre à ce petit oratorien à se mêler de ce qui ne le concerne pas, je me charge de le fourrer jusqu'au cou dans les tripotages du duc de Chartres.

—Mais cet homme me paraît à craindre ? —Bah ! il n'atteindra pas Nantes seulement. J'ai donné des ordres en conséquence, et s'il le faut, pour l'arrêter lui, le soldat, l'étudiant et le garçon de magasin, on emploiera les grands moyens.

Le marquis accompagna ces derniers mots d'un geste atrocement expressif.

—Ne te précoupe pas de cela, Bamboulà. Pense plutôt à savoir ce qu'est devenu le matelot blessé par moi, et ce qui s'est passé cette nuit entre le conseiller et les deux marins. Maintenant, tu vas me présenter à la belle marquise d'Horbigny. J'ai besoin de causer un peu avec elle ! Morbleu ! ne me regarde pas avec un air étonné !.... Je n'en suis pas amoureux de ta marquise, et, d'ailleurs, ne doit-elle pas bientôt me nommer son père ? Vive Dieu ! le beau jour pour elle !

Et Campanini, faisant pirouetter le comte, revint avec lui vers l'entrée de l'hôtel.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

QUATRIÈME PARTIE.

[Les chap. 1 et 2 de la 4ème partie racontent le départ de Fouché, de Brune et de Jean, garçon de M<sup>re</sup> Bernard, et de MM. Gorain et Gervais, à la recherche de la fille du teinturier. Ces deux derniers messieurs avaient été décidés par Roger à faire le voyage et Fouché les avait acceptés, quoiqu'il soupçonnât quelque piège.]

[Dans les chap. 3, 4, 5 et 6, on voit que Gorain et Gervais sont des espions choisis par le comte de Sommes et Roger, et Fouché raconte à Brune et à Jean les causes de l'enlèvement de la jolie mignonne et l'histoire du roi du bague. Il dit en montrant un châtaignier qui se trouvait sur la route, que là restait autrefois une jeune fille d'une grande beauté du nom de Laure de Morandes, qu'elle s'éprit, un jour, d'amour pour le jardinier de la maison, connu sous le nom de Noël, que Noël devint fou de la noble et belle demoiselle. Mais un jour, l'un des frères de Laure lui présenta un homme vieux, mais riche, qu'il lui avait choisi pour époux. Noël, pour se venger, fit des révélations terribles aux frères de Laure et les emmena au pied d'un arbre où il leur montra le cadavre d'un enfant. Laure nia tout. Mais pendant la nuit suivante un incendie éclata dans la partie du château où dormait Noël. On ne sut pas ce qu'il devint, mais le lendemain on trouva des os calcinés au milieu des ruines. Les deux frères de Laure, accusés d'avoir commis ce crime, se suicidèrent ; Laure devint folle, et M. de St. Gervais, qu'elle avait épousé, mourut quelque temps après. Fouché commence à raconter, à la fin du chapitre 14, ce qu'il a appris depuis au sujet de la pauvre folle à laquelle son mari avait donné tous ses biens.]

[Les chap. 7, 8 et 9 racontent comment Fouché et ses compagnons furent retardés dans leur voyage par des accidents et des batailles, et comment le maître d'armes Augereau vint à propos à leur secours.]

[Dans les chap. 10, 11 et 12, Fouché et ses compagnons sont sauvés par Augereau, mais ils apprennent à connaître la puissance des ennemis qui s'opposent à l'accomplissement de leur mission.]

XV.—La mission.

—Vous me demandiez, reprit l'oratorien après un moment de silence, comment j'avais appris une partie de la vérité qui me reste à vous révéler ; je vais vous le dire :

Il y a seize ans, j'étais à Nantes alors, et je m'occupais assez sérieusement d'études de droit. Je travaillais contre la volonté de mon père, lequel en sa qualité d'armateur voulait à toutes forces faire de son fils un marin, et j'avoue que je ne me sentais aucun goût pour les voyages de long-cours.

Aimant l'étude, je m'y adonnai donc avec passion, et bien que je ne me destinasse pas au barreau, je m'occupai de droit. Mes efforts eurent un certain retentissement dans ma ville natale.

Plusieurs personnes étant venues me consulter à propos de différentes affaires, et le hasard m'ayant merveilleusement servi dans les conseils que je leur donnai, on en conclut que j'étais un docteur éminent.

Je refusai les honoraires qu'on voulait à toutes forces me faire accepter, et mon désintéressement augmenta d'autant ma réputation.

Bref, durant près d'une année, je me vis assailli par une foule de solliciteurs, et si j'eusse voulu faire concurrence aux gens d'affaires de Nantes, nul doute que je ne fusse parvenu à une brillante position. Mais là n'était pas mon ambition, et pour mettre un terme à cette affluence de plaideurs qui assiégeaient ma maison, je pris le parti de fermer hermétiquement ma porte.

Résolu à ne pas me départir de ma détermination, je me montrai inflexible pour quiconque prétendait troubler ma solitude.

Un soir, cependant, que j'étais seul dans ma chambre, on frappa si discrètement à ma porte que, bien que la façon de s'annoncer convenue entre moi et mes amis n'eût pas été exécutée, je vins ouvrir moi-même.

Un homme, à demi dissimulé dans l'ombre du couloir, était debout sur le seuil.

Sur mon invitation, il entra chez moi, me salua profondément et attendit que je lui adressasse la parole. Un peu surpris de cette visite inattendue, j'examinai avec attention mon visiteur.

C'était un fort beau vieillard de haute mine et de très-grand air, au port développé, au regard intelligent, au sourire triste et doux.

—Monsieur, lui dis-je en voyant qu'il gardait obstinément le silence, puis-je vous demander qui j'ai l'honneur de recevoir ?

—Vous êtes bien monsieur Joseph Fouché ? me dit-il en me regardant fixement et sans répondre à ma question.

—Oui, monsieur, dis-je.

—Je suis, moi, reprit-il, le marquis Gaston d'Horbigny.

Ce nom m'était parfaitement connu ; c'était celui d'un gentilhomme avec lequel mon père avait été jadis et était encore en relation, je ne sais plus pour quelle affaire aux colonies.

Je savais aussi que le marquis, mon visiteur, était extrêmement riche, et qu'en dépit des soixante-quatorze ans qu'il avait alors, il venait d'épouser une jeune fille de vingt-et-un ans.

Quand il se fut nommé, je crus à une erreur de sa part.

—C'est sans doute à mon père, monsieur le marquis, que vous désirez parler ? lui dis-je.

Il fit un signe de tête négatif.

—C'est à vous, reprit-il, que j'ai affaire.

Je refermai ma porte et j'offris un siège au marquis avec tout l'empressement que méritaient son âge et son caractère honorable, que je connaissais fort bien.

—Monsieur, reprit-il après une légère hésitation, la demande que je vais vous adresser va vous paraître bizarre, étrange, peu réfléchi peut-être. La façon dont j'agirai ensuite vous paraîtra très-certainement plus incroyable encore, car moi, qui vous connais à peine, moi, que vous ne connaissez pas, je viens en même temps solliciter de vous un grand service et vous donner la preuve d'une confiance bien singulière.

J'écoutai, sans répondre à cette ouverture mystérieuse.

—Votre père, continua-t-il, connaît ma fortune, dont la plus grande partie établie aux colonies vient d'être réalisée par ses soins. J'ai pour lui l'estime qu'il mérite, et je me serais adressé à lui, je ne vous le cache pas, de préférence à vous, si le service que j'ai à demander ne concernait surtout l'avenir.

—Votre père a soixante ans passés, sa santé est mauvaise, et il se peut très-bien qu'il ne me survive que de quelques années, s'il me survit même, tandis que vous, qui n'avez pas encore vingt ans, vous avez devant vous de longues années d'espérance.

Vous êtes bien jeune encore, trop jeune peut-être, il est possible ; mais, d'après ce que j'ai pu dire, votre jugement, qui s'est mûri de bonne heure, et la connaissance que vous avez témoignée des affaires de droit ces temps derniers, me font garantir que la démarche que je fais ne sera pas vaine.

Je fis signe au marquis que j'étais disposé à l'entendre.

—Donnez-moi d'abord, me dit-il, votre parole d'honneur, engagez-vous sur votre foi d'honnête homme, à garder jusqu'à l'heure de ma mort (à moins que je ne vous relève moi-même de ce serment), le secret le plus absolu sur ma visite de ce soir et sur le but de cette visite.

Je réfléchis un instant ; mais comme le serment que demandait le marquis n'engageait nullement ma conscience en dehors des limites qu'elle ne pouvait franchir :

—Sur ma parole d'honneur, sur ma foi d'honnête homme, lui dis-je, je fais serment de garder le secret que vous exigez.

Le marquis me prit la main et me la serra cordialement en signe d'affectueux remerciement.

Tirant de sa poche un papier plié en forme de lettre et dûment cacheté à ses armes, il me le déposa précieusement entre les mains.

—Prenez ce papier, dit-il, qu'il ne vous quitte jamais ; soustrayez-le à tous les regards, et n'en prenez connaissance qu'après ma mort.

Lorsque je ne serai plus de ce monde, brisez ces cachets, lisez ce que contient cet écrit, et agissez alors suivant votre conscience.

Je tenais le papier et je regardais le marquis avec un étonnement croissant.

—C'est là tout le service que j'ai à solliciter de vous, dit-il en se levant.

—Quoi ! fis-je sans revenir encore de ma surprise ; vous n'avez pas autre chose à me communiquer ?

—Rien autre chose.

—Et il faut que je garde ce papier ?

—Jusqu'à ma mort.

—Mais, dis-je encore après un moment de réflexion, la mission que vous me confiez, car il est évident que cet écrit renferme une mission à accomplir après votre mort, pourrai-je donc la remplir ?

A continuer.

WORCESTER, MASS.

On a besoin d'un instructeur de bande, Canadien-français. Il lui sera payé \$25 par mois pour deux leçons par semaine. L'applicant devra être sobre, honnête et bon musicien. Il devra en outre être apte à jouer le premier cornet.

Ecrivez de suite à

A. T. LAMOUREUX,

box 639

WORCESTER, MASS.

Avril 8, 1871

2-14-a



LE MINISTRE DES FINANCES

A reçu dans une lettre avec la

marque du

Bureau de Poste de Montreal,

\$ 5 0 0 0,

Dans laquelle il est dit qu'elles appartiennent au

GOVERNEMENT DU CANADA.

JOHN LANGTON,

Auditeur.

Ottawa, Mars,

G. T. DORION,

HORLOGER ET BIJOUTIER,

86, Rue St. Laurent,

2-12a

MONTREAL.

CHAPEAUX, CHAPEAUX, CHAPEAUX,

Coin des rues McGill et Notre-Dame. On vient de recevoir un Grand Assortiment de Chapeaux de Soie, de Laine et de Feutre, que l'on vendra à dix pour cent meilleur marché que n'importe quel autre établissement à Montréal.

I. LEVY.

Coin des rues Notre-Dame et McGill.

2-12a

Enseigne du Chapeau d'Or.

Avis aux Carrossiers et Selliers.

RUBENSTEIN ET FRÈRES,

ETABLIS EN 1854.

Plaqueurs en Argent et en Cuivre,

Et Manufacturiers de

ORNETURES de VOITURES et de HARNAIS.

537 1/2, RUE CRAIG, MONTREAL.

On plaque avec soin les Voitures et les Sleighs,

Les Numéros des Portes et des Bancs d'Eglise, les Boutons des Sonnettes, les Boutons des Portes, les Poignées des Portes, les Couplets, etc.

Placage-Electro et Dorure, etc.—Tout Ouvrage est garanti.

2-12a



Departement de l'Agriculture et des

Travaux Publics.

IMMIGRATION.

Le Gouvernement de Québec ayant nommé deux Agents d'Immigration dont l'un M. Barnard est chargé de visiter la Belgique, la France et la Suisse, et l'autre M. Jones est chargé de visiter les Iles Britanniques, les personnes qui désiraient se procurer, par l'entremise de ces messieurs, des directeurs de fermes, de bons laboureurs, des jardiniers expérimentés, des ouvriers de différents métiers, des domestiques, *croquis*, etc., pourront s'adresser à ce Département, ayant soin de spécifier exactement ce qui leur conviendrait de mentionner, le salaire qu'elles seraient disposées à payer.

Les demandes de cette nature seront de suite transmises aux Agents qui se feront un devoir d'y donner toute leur attention.

Par ordre,

S. LESAGE,

Assistant Commissaire de l'Agriculture

et des Travaux Publics.

1, Québec, 10 mars 1871.

2-11a

L. E. G. O. & Cie.,

LEGGOTYPYPISTES.

ELECTROTYPYPISTES.

STEREOTYPYPISTES.

GRAVEURS.

CHROMO ET

PHOTHO-LITHOGRAPHES.

PHOTOGRAPHES ET

IMPRIMEURS.

Bureau : No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL.

Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine. }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très-modiques.

CANAL LACHINE.

AVIS est par le présent donné que l'eau sera retirée du Canal Lachine le 25 du courant...

ENTREPOT AGRICOLE

MAGASIN DE SEMENCES DU CANADA, COIN DES Rues McGill et Foundling MARCHÉ STE. ANNE, MONTRÉAL.

WILLIAM EVANS

Grenetier du Conseil Agricole de la Province de Québec.

MACHINES et APPAREILS D'AGRICULTURE de toute description.

GRAINES, SEMENCES pour les champs, Graine de Jardin et de Fleurs.

PEPINIERES, Semis à la Côte St. Paul, près de Montréal.

ARBRES FRUITIERS et de PARURE, ARBUSTES, ROSÉS, PLANTES pour SERRÉ et PLANTES RAMPANTES.

LEGUMES, PETITS FRUITS, etc., etc., etc. Un magnifique stock de Pommiers, Poiriers, Cerisiers prêt pour la livraison au commencement du printemps.

On pourra obtenir des catalogues de toutes les Semences décrites plus haut, en s'adressant à l'Entrepôt. 28 mars 2-13e



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que jusqu'au et le 26ième jour d'AVRIL prochain, des Soumissions seront reçues à ce Département pour le bail de la propriété de l'Ordonnance au Côté du Lac, connue sous le nom de "Vieux Fort"...

Les conditions du dit Bail devront être pour cinq ans à dater du 1er MAI prochain, 1871.

Le Département devra avoir le pouvoir de reprendre possession de la propriété en donnant trois mois d'avis soit pour des fins militaires ou autres.

Le dit Bailleur devra réparer le Canal, afin qu'en cas de guerre ou autre événement, il pourra être employé comme Canal.

Le dit Bailleur ne pourra pas avoir le pouvoir de le sous-louer sans un ordre spécial par écrit du Département.

Les Bâtisses sur le terrain peuvent être employées, mais non détruites ou déplacées sans la sanction du Département.

Un plan de la propriété peut être vu au Bureau de l'Ordonnance, Branche des Terres de ce Département.

E. PARENT, Sous-Secrétaire d'Etat du Canada.

W. F. COFFIN, Agent des Terres de l'Ordonnance, Ottawa, 20 Mars 1871. 2-13d

\$15,000 VALANT

HARDÉS FAITES, CHEMISES, COLS, COLLETS, GANTS, CHAPEAUX ETC., ETC., ETC.

Une grande variété de Draps Français, Anglais, Tweed et Casimir. Tout ordre sera exécuté avec goût et promptitude, à 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.

REGIS DEZIEL, 131, RUE ST. JOSEPH. 2-13z



LE SOUSSIGNE informe ses nombreux Pratiques et le Public en général qu'il a ouvert, au No. 93, Rue St. Laurent, un Magasin de Meubles des plus variés et qu'il s'est assuré les services de M. Gosselin, le célèbre Polisseur et Varnisseur de Pianos, avantageusement établi à Montréal.

On échange et repare les Pianos et les Meubles. 2-12m

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE.

175, RUE ST. LAURENT. (Porte voisine de son ancien magasin.)

Un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médecines Patentées, Brayers, Eponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sangues, Savons de Toilette, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc.

Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN, 21z

A. BELANGER, ÉBÉNISTE.

Informe sa nombreuse clientèle et le public en général, qu'à partir du 23 Mars courant, il vendra un Stock de Banquerout, consistant en Meubles de toute espèce, à quinze pour cent meilleur marché que n'importe quelle autre maison, et défie toute compétition pour le prix et la qualité.

Une visite est sollicitée. A. BELANGER, 276, rue Notre-Dame, à l'enseigne de la Grosse Chaise Rouge, et quatre portes à l'Est de MM. H. et H. Merrill, Montréal. 2-12m

Teinturerie Royale à la Vapeur, 706, RUE CRAIG, 706.

Les Soussignés informent le public qu'ils ont commencé les affaires à MONTRÉAL, et sont prêts à exécuter toute commande, telle que TEINDRE, ESTAMPER et NETTOYER. Le tout très-bien exécuté et au meilleur marché possible.

N. B. - ROBES, HABITS, etc., Teints de toutes les Couleurs sans être défaits. Les échantillons de M. MERSEBACH ont obtenu le PREMIER PRIX de la dernière Exposition. OFFICE: 706, rue Craig, près de la Salle St. Patrice. TEINTURERIE: 203 1/2, Ruelle des Fortifications. 2-12l

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLÉUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.

Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés. Les abonnés de l'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relire leur journal à bon marché.

No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTRÉAL. 1-52z



DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 16 Février, 1871.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 1d



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMÉLIORÉ DES TRAINS. POUR L'HIVER DE 1870-71.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

ALLANT A L'OUEST.

Trains de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires 8.00 A.M. Express de Nuit pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A.M. Train d'accommodement pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires, 6.00 A.M. Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires, 4.00 P.M. Trains pour Lachine à 6.00 A.M., 7 A.M., 9.15 A.M., Midi, 1.30 p.m., 4.00 p.m., et 5.30 p.m. Le train de 1.30p. m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires 7.10 A.M. Express pour Boston via Vermont Central 9.00 A.M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central 3.45 P.M. Express pour New-York et Boston via Plattsburg, le Lac Champlain, Burlington et Rutland, à 6.00 A.M. Do de do do 4.00 P.M. Express pour Island Pond 2.00 P.M. Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrivant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Shebrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à 10.10 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étagéré pour tout le trajet.

Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portland pour Halifax, N. B., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jeudis, à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant. 1-46-tt. Montréal, 7 Novembre 1870.

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE

DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871. C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles. A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centimes. N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo. AINSI le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance.

NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER. Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS. Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

NOTRE-DAME DE LOURDES. Par HENRI LASSERRE. Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br. 75 cts.; rel. \$1.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS. Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal. 1-34-zz

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE ETABLIE 1828.

CHARLES GARTH ET CIE., PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ, FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC. Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC., ETC. Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.

On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés. En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gaseurs, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travaillés, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz. Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig, 1-47-zz MONTRÉAL.

LIBRAIRIE ET DÉPOT DE JOURNAUX. L. SÉNÉCAL & CIE., 495, Rue Craig, Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal. 2-10zz

GRANDE VENTE DE HARDÉS FAITES.

650 PARDESSUS, 400 PEA JACKETS, 1,000 PAIRES PANTALONS, 800 VESTES, 800 CHEMISES CASIMIR, 1,000 PAIRES CALEÇONS, Etc., Etc., Etc.

Aussi une grande variété de Draps de Castor et Pilot, Draps Français et Anglais, Tweed et Casimir. A 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire. REGIS DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 40-6m.

DÉPOT de la CÉLEBRE CHAISE HAMAC, CANAPÉ, PLIANT et FAUTEUIL, combinée EN UNE SEULE, Au Bureau du DOMINION DYE WORKS, 431f 301, rue Notre-Dame, Montréal.

DÉFENSE DE PARIS. MONTRÉAL MENACÉ PAR LES GRANDS FROIDS DE L'HIVER.

Afin de se défendre contre les grands froids de l'hiver qui nous menacent depuis quelques jours, laissez vos ordres pour faire monter vos Poêles, vos Tuyaux et vos Fournaises chez

GEORGE YON, FERBLANTIER ET PLOMBIER, No. 241, -RUE ST. LAURENT, -No. 241. Une porte de la rue Ste. Catherine. Vous trouverez aussi à son Magasin un grand assortiment de Tuyaux de Poêles Soudés, Saux à Charbon, Chaudières à cendres et toutes sortes de Ferblanteries pour l'usage de la maison. 43-tf

JAMES FYFE, FABRICANT DE BALANCES.

A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal, une MEDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et Diplomat, à toujours en main un assortiment complet de BALANCES de toutes espèces. 1-47-z 24, rue du Collège.

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRIE, et autres Fabricants de renom. TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry. ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Françaises en Soie, etc., etc. 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL. 4 mai 1870. 1877

FERRONNERIE.

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Poêles, Cou-tellerie, Glacières, Corniches. 2-10zz L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG.

À LOUER, une grande maison en pierre, à quatre étages, dans la rue Ste. Thérèse, (entre) les rues St. Gabriel et St. Vincent. Cette maison est très-bien adaptée pour une manufacture de Chaussures, ou un magasin en gros. S'adresser à D. R. STODART, 7-2m Courtier, 146, Rue St. Jacques.

SI VOUS AVEZ LA TOUX, ESSAYEZ

Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray. Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray. Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray. Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc. Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc. Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc. A vendre par tous les Pharmaciens respectables. 3-8l



NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD

Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA. 1-47-zz

NOUVEAU MARCHAND-TAILLEUR, No. 298, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS

de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés. Montréal, 4 mai 1870. 18zz

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMÉRO..... 10 Centimes.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port: 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance. AGENCE GÉNÉRALE: 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319--RUE ST. ANTOINE--319

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jeudis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centimes Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES..... 10 Centimes la ligne 1re fois 5 Centimes " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'Administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir des désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'Administration.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'Administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.